

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LA FETE DE LACHINE

Une petite note annonçait, dans les journaux de samedi, la manifestation qui aura lieu cette semaine à Lachine, sur l'initiative du Cercle Savaria de l'A. C. J. C. et sous le patronage de l'Action française. Nous croyons qu'on pourrait résumer en quelques phrases la double pensée qui anime les initiateurs de cette manifestation.

On a voulu d'abord rendre hommage aux pionniers du pays. Comme cette semaine (le 5 août exactement) ramène le deux cent trentième anniversaire du massacre qui laissa dans la première histoire de Lachine un si tragique souvenir, c'est aux victimes de 1689 qu'il faut rendre hommage, mais on a voulu honorer aussi d'autres mémoires et l'on posera des plaques commémoratives à la fois du massacre et des premiers travaux du canal Lachine.

Dans les deux cas on veut en même temps saluer des figures grandes par le sacrifice ou l'esprit d'entreprise et les rappeler aux générations qui grandissent. On a cru la chose particulièrement utile dans une ville comme Lachine où les descendants des premiers colons ont aujourd'hui pour voisins des hommes qui viennent de tous les coins du monde et dont certains sont fort enclins à croire que le pays a commencé avec eux, ou avec des hommes de leur sang. — Et nous-mêmes, savons-nous toujours bien les richesses de notre histoire? N'avons-nous pas besoin qu'on vienne de temps à autre nous les révéler?

Nous l'avons dit en demandant qu'on fit de l'anniversaire de la fondation de Montréal l'occasion d'une grande manifestation annuelle; nous sommes heureux de le répéter en félicitant de leur initiative les jeunes gens de Lachine. Nous devons multiplier ces fêtes pour leur double valeur d'hommage et d'enseignement. C'est un devoir de garder et d'honorer la mémoire de ceux qui nous jouissent aujourd'hui d'une vie heureuse; c'est un acte de patriotisme efficace que de rappeler aux hommes d'aujourd'hui leur dette envers les anciens. Dans un vieux pays, de race homogène, aux fortes et longues traditions, on estime que l'école n'y suffit pas, qu'il faut souvent rafraîchir ses leçons. A combien plus forte raison ceci s'impose-t-il dans un pays neuf, où des groupes nouveaux, totalement ignorants du passé, viennent chaque année s'installer et ne pourront même bénéficier des leçons de l'école?

Prenez une manifestation comme celle de samedi par exemple. Il en sera question dans les journaux de Montréal et d'ailleurs, on en parlera forcément beaucoup à Lachine et aux environs. Ce sera pour plusieurs l'occasion de rafraîchir des souvenirs qui allaient peut-être s'effaçant, et pour les nouveaux-venus, la chance d'apprendre des choses auxquelles ils n'auraient point songé dans leur labeur quotidien. Ils sauront par là ce qu'étaient les premiers colons, quels furent les initiateurs de ces travaux d'art qui les intéressent tant, ils auront peut-être la curiosité de se demander en même temps quels souvenirs rappellent ces noms de Père Marquette et de La Salle et, ainsi, ils seront introduits à la connaissance de tout le passé français de l'Amérique.

Souhaitons qu'à l'heure propice, et sous des formes appropriées, de pareilles manifestations se reproduisent d'un bout à l'autre du pays.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

L'ÉPICIERIE

Pour pénétrer dans l'épicerie minuscule, il fallait d'abord gravir deux ou trois marches raides, puis enclencher la porte. On y voyait à peine, d'abord, tant la pièce était encombrée de choses, surchargée de marchandises. Au bout du comptoir, par exemple, et masquant presque entièrement la fenêtre vitrée, s'élevaient des piles de boîtes bleues, dont la façade vitrée laissait voir des biscuits fabriqués, d'aspects divers, quelques-uns, les plus tentants peut-être, portant une couronne rose ou blanche, échevelée de rayures de coco.

Au son de la clochette mise en branle par la porte, l'épicierie apparaissait sur le seuil de la pièce; quelquefois, elle nous laissait attendre un peu; d'autres fois, enfin, nous la trouvions assise en arrière du comptoir, comme épuisée de fatigue. C'était une petite femme frêle, au visage fin, aux yeux clairs, vaguement gris, aux cheveux décolorés comme son visage pourtant jeune. Elle ne paraissait jamais fâchée; elle était très douce et maternelle, au contraire et même gaie, mais si lasse, toujours! Comme elle, deux de ses petites enfants grandissaient souffreteux et le plus jeune pleurnichait sans cesse.

Un jour que nous étions allés acheter du chocolat et du lait, elle eut le temps de filer ses derniers sous avant qu'on ne décide de nous répondre. Dans la maison, les enfants jusaient paisiblement entre eux. Après quelques cinq minutes d'attente, désirant se dégourdir un peu, Charlot exécuta de toutes petites gambades, sans bruit, afin de ne pas donner l'éveil.

Mais notre situation ne s'améliorait pas, il commençait une vraie rigueur, en se donnant des claques, comme s'il eût été son propre cheval et s'accommodant à mi-voix, d'une chanson si bouffonne que rien ne pourrait le décider de la transcrire ici. Puis, se tournant ostensiblement du côté de la maison, il entreprit une série de grimaces, toutes plus horribles les unes que les autres.

Il en était là de ses sinagrées, quand — ô stupeur! — quelque chose d'incolore bougea derrière la pile des biscuits barbelés, de l'autre côté du comptoir, tandis qu'une voix indulgente, un peu brisée, arrivait jusqu'à nous :
— Plutôt que de faire ainsi ton petit fou, dis-le donc tout de suite ce que tu veux.

Andrée JARRET.

NOTES MUNICIPALES

TOUJOURS LE MEME SYSTEME

Un journal de Montréal annonçait, la semaine dernière, que soixante voitures de la compagnie des tramways ont été retirées de la circulation, soit 21 sur le circuit Saint-Henri, 20 sur le circuit Saint-Denis et 19 sur les circuits de l'Est. Un échevin doit, paraît-il, interpellier les commissaires à ce sujet à la réunion du conseil cet après-midi.

CHRONIQUE D'OTTAWA

En attendant le congrès

Ottawa, 3 août.

Sur le terrain de l'exposition d'Ottawa commencent d'arriver les premiers visiteurs au pavillon Howick, où se tiendra le grand congrès. Déjà le restaurant est en plein fonctionnement dans la salle à plein employée pendant les expositions annuelles, et l'on a servi aujourd'hui une première douzaine de repas. Quant à la salle des réunions proprement dite, elle n'attend plus que l'animation des séances qui se préparent. L'estrade est en place, pas très haute et bien en vue de tout le monde, tandis que les chaises sont en place, retenues entre elles afin d'éviter le bruit des déplacements. Des pancartes sont tendues en l'air par des fils de fer indiquant les diverses provinces, et l'on remarque que les deux ailes latérales sont réservées, l'une au Québec, l'autre à l'Ontario; deux rangées larges d'une douzaine de pieds s'étendant sur toute la longueur, avec les autres provinces au centre, comme pour séparer les deux voisins et les empêcher de se perdre aux cheveux. Il était inévitable qu'un nombre de sièges plus grand fut donné aux deux provinces les plus peuplées, et dont l'une, celle qui affecte de s'appeler la province anglaise, a été tirée comme la première femme d'une cote de sa voisine, et voudrait bien ne pas s'en souvenir.

Mais qu'on se presse.

LE CHAMP DE MARS

Les cultivateurs vendent leurs produits très cher. Quand la terre paie son homme, elle le garde, et c'est tant mieux. Mais le reste est singulièrement avantageux, dans une foule de cas, pour le consommateur, de faire directement ses emplettes au marché. Or le principal marché de la ville, le marché Bonsecours, est depuis longtemps devenu trop étroit, à tel point que les jours d'affluence la circulation y est pénible. Les commissaires, après que certains journaux, entre autres le *Devoir* et le *Nationaliste*, les ont requis de le faire, consentent à ouvrir le Champ de Mars aux cultivateurs. Certains d'entre eux ont adressé des requêtes en règle aux autorités municipales et demandent de couvrir cette vaste place d'une toiture en béton armé. La ville n'entreprendra pas sans doute cette vaste dépense pour le moment, mais le principal c'est qu'elle permette à la décongestion temporaire de la Place Jacques-Cartier. Nous espérons que les marchands profiteront de cette concession qui ne pourra être utile qu'à condition qu'ils se rendent en assez grand nombre au nouvel endroit. Le Champ de Mars devrait attirer l'acheteur à condition qu'il soit assuré d'y trouver le même choix que plus bas, car il est encore plus accessible par le tramway que la partie inférieure du marché Bonsecours.

LES AUTOMOBILES

Au même instant où l'on parle d'ouvrir le Champ de Mars aux cultivateurs, il est question d'en faire un parc pour les automobiles aux termes d'un règlement qui sera bientôt soumis au conseil.

Les marchands des rues du bas de la ville ont sûrement raison de se plaindre, à l'heure actuelle, de ce que la façade de leur magasin se trouve défendue contre les clients par une véritable barricade.

Il faut décongestionner de quelque façon, mais cette opération ne s'exécute pas sans grande inconvénience pour les personnes qui se servent couramment de leur automobile. Il sera impossible de la laisser stationner indéfiniment à la porte de leur bureau. Les rues de la basse-ville sont trop étroites et les automobiles trop nombreuses.

LA TAXE DES AMUSEMENTS

Au moment où les commissaires s'apprêtent à frapper les institutions de bienfaisance d'une nouvelle taxe, il serait intéressant de savoir ce qu'ils se proposent de faire au sujet de la taxe des amusements. On leur a remis les requêtes qu'ils avaient demandées. Dans l'affirmative, pour qu'ils ne se hâtent pas de se conformer au désir du public et d'apporter un soulagement utile à une foule d'institutions qui en ont besoin, en leur concédant la recette totale de cet impôt?

Louis DUPIRE.

BLOC-NOTES

M. Carvell

M. Carvell quitte les Travaux publics et devient président de la Commission des chemins de fer. M. Carvell, on le sait, est l'un des libéraux-unionistes aux quels le "correspondant spécial" du *Canada* à Ottawa faisait les plus gracieuses avances. C'est l'un de ceux dont il disait, il y a sept ou huit jours : "Parce que Fielding, Carvell, et autres n'ont jamais eu de meilleurs amis que leurs anciens collègues de la gauche, ILS LE SAVENT et leur place est toute trouvée dans le rang de la grande armée libérale..." Samedi matin encore le même "correspondant spécial" écrivait de l'ancien ministre, dont la démission avait été annoncée quelques heures plus tôt : "Jusqu'à ce matin, personne ne savait ce que ferait M. Carvell. Bien téméraire serait celui qui décidera de son avenir sans son consentement. Nous l'avons rencontré à l'heure du lunch en compagnie de ses anciens collègues de l'Opposition."

Cette nouvelle légitime certainement tous les rires. Il est un de ceux qui sont restés en relations constantes avec les libéraux et plus particulièrement sir Wilfrid Laurier. Il se peut qu'il assiste à la convention qui se tiendra dans quelques jours.

Il était évidemment "téméraire" de décider de l'avenir de M. Carvell sans son consentement. Reste à savoir si "tous les libéraux" seront aussi réjouis de son passage à la Commission des chemins de fer que de sa rencontre de l'autre jour avec "ses anciens collègues de l'Opposition".

En tout cas, il paraît bien que "Fighting Frank" en a assez des combats de la vie politique.

employées à établir une série de chambres de comité, dont les murs sont faits de toile à voile grise et rabougrie, bien que suffisante aux besoins du moment. Mais ne peut-on voir un amusant symbole dans ces voiles tendues pour ainsi dire au vent de la popularité? Evidemment, ce n'est pas la volure qui manque à la barque libérale, c'est le nautique, et celui-ci une fois trouvé il n'y a plus qu'à prendre le large, pourvu que son gouvernail soit en bon état. Et c'est justement ce que l'on ne saura qu'un peu plus tard.

Les hôteliers de la ville vont être débordés, et la plupart d'entre elles sont à bonne distance du lieu des libérations; aussi a-t-on prévu le cas où quelques centaines de délégués se verraient dans l'obligation de s'écouler sur le toit, comme on dit des "vieilles" obligées par quelque tempête de prolonger leur visite jusqu'au lendemain. En prévision de cette éventualité, l'on a mobilisé quelques centaines de matelas, couvertures et oreillers appartenant au ministère de la Milice, et que chacun n'aura qu'à étendre sur l'une des couchettes en fer doubles, doubles en hauteur, c'est-à-dire à lits superposés, que la guerre a laissées là, privées de leur utilité. Pour peu que cette accommodation soit utilisée, le spectacle ne sera pas banal et complètera l'impression d'un immense et joyeux pique-nique que la réunion promet de prendre en général. A cet effet, l'impression se prête aussi le décor extérieur, qui emprunte, à la proximité du canal Rideau et des parcs fleuris et ombragés qui entourent le terrain de l'exposition, des airs champêtres et agrestes qui ne sauraient être plus favorables à l'entrain et à la bonne humeur d'une pareille foule, faite de plusieurs milliers de personnes, hier inconnues, les unes aux autres, et réunies aujourd'hui par une commune préoccupation, que nous ne désignons pas par l'envie de monter au pouvoir et de jeter les autres dehors, mais tendant néanmoins à arriver à ce but, disons secondaire, par des voies pompeusement baptisées de tous les grands mots sonores, qu'on peut appliquer en pareil cas avec un peu de plausibilité.

LE DEPART DE M. CARVELL

Pendant ce temps le parti adverse, celui qui détient la citadelle, se précipite de son mieux pour résister à l'assaut qui se prépare. La démission de M. Carvell a créé autant de surprise à peu près que celle de M. White, partie à cause de la façon subite dont elle s'est produite et partie à cause de la nomination subséquente de l'ex-ministre des Travaux publics d'abandonner M. Drayton.

On ne peut maintenant éviter de regarder du côté des autres, pour voir s'ils déclarent aussi bientôt des fromages et des appointements équivalents; ce serait le moment de reprendre un mot connu et de dire qu'il fin de compte, l'unionisme n'était qu'un mouvement vers d'autres crèches. Quoi qu'il en soit, le cabinet ne reprend pas de forces dans la même proportion qu'il en perd, et M. Tolmie, ce lourd éleveur colombien, ne remplace pas plus son brillant prédécesseur M. Carvell que M. Drayton ne fera oublier sir Thomas White et sa carrière brillante, encore qu'on en dise.

Sir Robert Borden a vraiment sa part d'épreuves de ce monde et l'on dirait de plus en plus que le grand vent se détourne de ses voiles.

M. BELL ET L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

C'est assez l'opinion de l'un des chefs de gouvernement des provinces maritimes que nous avons eu l'avantage de rencontrer au cours d'un récent voyage à l'île du Prince-Edouard, M. Bell, arrivé tout récemment du "Jardin du Canada" et que l'écrasante victoire qu'il vient de remporter sur son adversaire unioniste désigne tout particulièrement à l'attention du public. M. Bell, qui approche la soixantaine sans paraître s'en apercevoir, est un avocat qui a pratiqué d'abord à Ottawa, puis à Winnipeg et enfin dans son lieu natal, car il est natif de l'île-du-Prince-Edouard, et c'est ce qui nous a expliqué qu'il s'y fût établi après avoir vécu un peu partout dans le reste du Canada. Il est robuste, calme, et complètement rasé, avec les cheveux blancs et des traits pleins de bonhomie et de familiarité. Rien des pompes et des grandeurs du pouvoir, mais simplement un brave homme, mais simple et droit et qui aime la politique. La raison principale qui le détermina un jour à retourner dans sa province fut l'envie de prendre part aux luttes politiques. On devint peut-être prophète en son pays après qu'on en a été absent suffisamment longtemps, et le succès atteint par M. Bell semble bien établir cet amendement au proverbe.

Et qu'est-ce que vous désirez savoir, nous demandâmes-il après avoir courtoisement fait asseoir et pris lui-même un fauteuil, dans l'une des pièces de l'hôtel, est-ce un aperçu des raisons de notre récente victoire électorale?

Nous répondons que c'est, en effet, l'une des choses qui peuvent intéresser les lecteurs du *Devoir*, et nous écoutons en phrases claires et assurées, sans emphase comme sans ambiguïté, l'exposé suivant de ce qui s'est passé dernièrement à l'île du Prince-Edouard.

"Les causes de la victoire libérale dans l'île du Prince-Edouard, nous dit M. Bell, ont été d'ordre provincial et d'ordre fédéral, et je vous parlerai surtout de ces dernières."

"Premièrement, il y avait les griefs des soldats de retour contre la façon dont ils ont été traités par le gouvernement d'Ottawa, tant outremer qu'après leur retour. En effet, aux dernières élections, en 1917, on avait promis formellement aux soldats que s'ils votaient en faveur des candidats unionistes, on les récompenserait de diverses façons, dont l'une serait de ne pas démembrer leur bataillon pour l'envoyer en France, et l'autre était qu'une fois qu'ils auraient servi dans les tranchées à la satisfaction de leurs chefs, on leur accorderait un congé de trois mois et une gratification de 100 piastres pour leur permettre d'aller revoir leurs familles au Canada. Ces deux promesses n'ayant pas été tenues, les soldats sont revenus mécontents et décidés de prendre leur revanche contre le gouvernement à la première occasion. Ce mécontentement ne pouvait être qu'intensifié encore par une autre injustice dont se plaignaient amèrement nos jeunes soldats : c'est qu'il n'y a de faveurs et d'avantages que pour les fermiers ou ceux qui veulent le devenir. A ceux-là on ne sait rien refuser; le prêt d'argent à 5 pour 100 n'est que pour eux, et personne ne paraît s'inquiéter de ce que peuvent devenir les autres, pêcheurs, mécaniciens, ouvriers, etc., qui forment la majorité des soldats de retour. Ceux-ci n'avaient donc pas de raisons d'aimer particulièrement un gouvernement qui les oubliait à ce point, et le résultat du vote a montré qu'ils le comprennent."

"Deuxièmement, continue M. Bell, il existe chez nous comme ailleurs un sentiment de malaise et de mécontentement causé par diverses raisons, dont le coût élevé de la vie est l'une des premières. Une autre est l'inégale distribution de la richesse parmi la population du pays, les classes laborieuses étant généralement d'opinion que les propriétaires d'industrie reçoivent une proportion trop considérable des bénéfices accumulés par le travail de leurs ouvriers."

"Ensuite, les classes capitalistes ont été visiblement cajolées et menagées par le gouvernement fédéral, qui leur a d'abord permis d'augmenter leur richesse par la fabrication des munitions, et qui s'est ensuite engagé à leur favoriser l'achat des emprunts libérés d'impôts, dont nos classes privilégiées n'ont pas été lentes à profiter, mettant ainsi leurs millions à l'abri de toute participation aux lourdes charges publiques, qui retombent ainsi sur les masses."

"Une cause incidente du verdict populaire de notre province a été l'enquête tenue à Ottawa et dans laquelle il a été révélé que la contribution du pauvre et des vêtements réalisés jusqu'à 72 pour 100 de bénéfices, au détriment des consommateurs. Une autre cause, fondamentale, celle-là, c'est que le gros des taxes indirectes retombe sur le petit contribuable, et qu'un surplus du gouvernement n'a fait aucun effort sérieux pour remédier à cet état de choses; il faudrait modifier le régime fiscal de façon à alléger la contribution du pauvre et alourdir celle du riche, c'est-à-dire viser la richesse accumulée au lieu du travail quotidien du prolétaire."

"Voilà, conclut le premier ministre élu de l'île du Prince-Edouard, quelques-unes des causes de la magnifique victoire que nous venons de remporter chez nous, et qui ne fait que presager ce qui se passera dans tout le reste du pays lorsque le présent gouvernement se décidera à modifier son administration au jugement du peuple."

L'entrevue était terminée pour ce qui était de son côté inévitablement politique. Pour notre humble part, elle nous laissait sous la vague impression d'une répétition exacte, pour nos péchés, du débat qui eut lieu vers la fin de la dernière session fédérale, sur le rapport du comité Nicholson chargé d'enquêter sur la vie chère. Il ne manquait à M. Bell que de mentionner le placement de 89,500 de sir Robert Borden pour avoir repris à son compte la presque totalité du discours prononcé à cette occasion par M. Vieux, de Lotbinière. Mais comment ne pas admirer cette intégrité de doctrine telle qu'elle se reflète dans les interprètes si distants l'un de l'autre à divers points de vue? Il n'y a évidemment qu'un cœur, et qu'une âme dans tout le parti libéral pour proclamer que "c'est la faute à Borden" et qu'il n'y a qu'un remède, qui est le libéralisme, afin que les capitalistes dégorgeant et que les masses puissent respirer. Superbe programme, et comme il est malheureux qu'on n'y ait pas songé, par exemple, à la courte session de 1914, alors que l'opposition donna le blanc-seing absolu à tout ce que le gouvernement pourrait faire pendant toute la durée de la guerre d'Europe!

Mais nous n'avons pas posé cette objection à notre courtisane interlocutrice, dont nous avons cependant voulu prendre congé dans la langue d'un cinquième de ses électeurs, dont il nous fait les plus grands éloges.

"Oh! Je ne connais pas votre langue maternelle aussi bien que la mienne, nous dit en français M. Bell avec une aisance parfaite, mais je fais de mon mieux, je suis, dit-il, en souriant, "Français avec les Français."

C'est le mot de la fin, qui termine une agréable entrevue et nous prenons ainsi congé de l'un des rares premiers ministres bilingues de nos législatures provinciales.

Ernest BILODEAU.

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration

FAIS CE QUE DOIS !

LETTRE DU JAPON

LE VILLAGE JAPONAIS

Je n'ai pas encore assez vu de villages japonais pour en donner une appréciation générale bien précise. Cependant de tous ceux que j'ai vus jusqu'ici, j'ai une impression qui, si je ne m'abuse, réunit bien des traits communs et qui ne s'altèrent guère, si elle comptait ensemble les traits des autres villages du pays au Japon, m'a-t-on dit, personnes, maisons, villages, villes, tout se ressemblent.

Or cette impression, la voici :

Le village japonais n'a rien qui charme notre regard. Comme il diffère du village canadien! Celui-ci est si coquet! Soit qu'il grouse ses maisonnettes aux couleurs fraîches dans une vaste plaine embaumée des odeurs des foins et des blés, soit qu'il les accroche aux flancs onduleux et verdoyants d'une colline, soit qu'il les déroule comme un grand chaplet le long des sinuosités capricieuses d'une rivière, toujours il est pittoresque, toujours il est charmant, enchanteur. Surtout la flèche de son église qui domine toutes les habitations, autour de laquelle celles-ci se rassemblent comme des petits poussins autour de leur mère, comme elle s'élève fière et douce dans les airs! On dirait une reine. A la voir, on la trouve si belle qu'on l'aime irrésistiblement, car on sent que c'est elle qui nourrit, c'est elle qui protège, c'est elle qui défend, c'est elle qui procure le vrai bonheur et la vraie joie dans la charité, seule loi de la vie chrétienne.

Au village japonais, hélas! rien de tout cela : ni le site, ni les maisons n'ont rien de pittoresque, rien de charmant.

Le site est rarement bien choisi. Le village est presque toujours construit dans les plaines, bien rarement dans les montagnes, pourtant si nombreuses ici. C'est étrange. Cependant il y a une raison. Au Japon, la principale industrie était le riz et celui-ci ne se cultivait que dans l'eau, il est naturel que l'on choisisse de préférence les terrains plats pour y construire les rizières et conséquemment pour y établir les groupements des maisons. Mais alors rien de plus misérable que l'aspect de ces villages : on les dirait perdus au milieu de marais interminables.

Encore si les maisons du village étaient jolies! Mais d'ordinaire elles sont réellement pitoyables. Construites, partie en bois, partie en papier, ou même façonnées de paille ou de terre, ce sont plutôt des huttes que des maisons.

Ce qui est le plus désolant c'est que rien ne domine le village. Rien de saillant, rien en relief, pas d'unité par conséquent dans le spectacle : uniformément ces petites maisons basses rassemblées, pour ainsi dire, fortuitement, comme un troupeau dans un parc.

Il y a pourtant un temple païen. Mais il est toujours à l'écart du village, comme le pharisien d'autrefois, fier, hautain, dédaigneux, craignant toujours de se contaminer au contact d'un peuple qu'il méprise tout en l'exploitant à son profit.

Il y a encore une autre maison qui remplace plus ou moins avantageusement le clocher du village canadien, ou même ici le temple païen : c'est le théâtre. Lui, il n'est pas si scrupuleux que le temple, ou plutôt, il est plus grossier dans sa perfidie : il est bien au milieu du village, du moins il a la facile obligation de se placer à proximité des groupements les plus serrés. Presque chaque village a ses théâtres, où la cinématographie, déjà partout comme ici, donne à un auditoire toujours nombreux l'enseignement que l'on devine.

Qu'il y a loin d'ici au spectacle du village canadien! Ici encore les rôles sont renversés. Au milieu du troupeau, il n'y a de pasteur qu'un loup déguisé. Ce n'est plus la poule qui cache avec soin ses petits sous ses ailes, c'est un vautour qui dévoile évidemment des oeufs abandonnés.

Oh que c'est triste un village païen!... La nature y est morte, silencieuse, réveuse! On dirait qu'elle pleure! Et le peuple, lui, est sans idéal, sans conviction, ignorant, insouciant, terre-à-terre. Il vit sans savoir d'où il vient et où il va. Il mange, il boit, il dort, il engendre, il travaille, et c'est tout. Mais les brutes n'en font-elles pas autant?

Et pourtant ces païens ont aussi une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ, une âme qui aimerait le bon Dieu si elle le connaissait, une âme qui possède malgré tout de grandes qualités et de grandes ressources et qui pourrait être aussi pratique que les vertus évangéliques, s'il y avait quelqu'un pour lui en montrer la voie. Oh! quand donc y aura-t-il ici assez de missionnaires pour enseigner à ce peuple le chemin du salut? Quand donc verrons-nous l'église catholique s'établir en conquérante en ce pays? Quand donc verrons-nous dans chaque village japonais une longue flèche argentée, avec des maisons jolies et propres tout autour, respirant l'honnête aisance que procure ordinairement la pratique fidèle des vertus chrétiennes?

Fr. URBAIN-MARIE, o.f.m.

Miss. apost.

L'ABONNEMENT AU DEVOIR

On peut s'abonner au *Devoir* quotidien, en dehors de Montréal et de la banlieue, sur paiement d'avance d'une somme de 40 sous pour un mois, 81 pour trois mois, 84 pour un an.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engageront à fournir le papier, l'encre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

Faut-il écrire Grandpré ou Grand-Pré

Depuis quelques années, on lit souvent ce nom dans les journaux. Le fait est qu'il est difficile de savoir si nos frères les Acadiens ont mentionné ce lieu qui leur est si cher. Bien sûr, ce nom historique sera de nouveau à l'affiche, à l'occasion de la fête de l'Assomption, que les Acadiens célèbrent, chaque année, avec tant de piété et de patriotisme.

Or, on remarque que ce nom a été écrit de diverses manières, tant dans les journaux que dans les livres. On lit tantôt "Grandpré", tantôt "Grand-Pré", sans trait d'union, mais plus souvent heureusement, "Grand-Pré", avec deux majuscules et un trait d'union.

Ces diverses formes du mot sont-elles toutes bonnes ou laquelle faut-il préférer ?

Disons d'abord que la forme "Grand-Pré" sans trait d'union doit être mise de côté. Il n'y a aucune raison d'écrire ainsi. Les noms composés ou juxtaposés sans intervalle ni trait d'union, comme "adieu, Marieville, Montmartre, Grandpré", ou unis par un trait d'union, comme "prie-Dieu, Fête-Dieu, Ville-Marie, Mont-Royal, Grand-Pré". Les quelques exemples de noms juxtaposés sans trait d'union, mais avec une espace qu'on pourrait citer, ne sont que des noms de personnes, ni des noms de localités. Souvent l'omission du trait d'union n'est due qu'à l'ignorance, ou est une conséquence regrettable de la pratique anglaise, comme on le constate avec évidence dans le Canadian Official Railway Guide et quelques autres publications.

C'est pourquoi cette forme n'est pas mentionnée dans le titre de cette étude.

Le choix est entre "Grandpré" et "Grand-Pré".

Il faut faire à ce sujet une distinction importante, selon que cette expression désigne la ville de Grandpré, en France, ou les personnes qui portent le nom de Grandpré, ou enfin la célèbre localité acadienne qu'on appelle Grand-Pré.

1 — Ville de Grandpré, en France.

Il faut écrire ce nom en un seul mot.

10 Le Nouveau Larousse illustré en sept volumes et divers suppléments, écrit, en parlant de cette ville, "Grandpré".

20 Le Dictionnaire des dictionnaires, de Mgr Paul Guérin, en six volumes et suppléments, écrit également "Grandpré", en un seul mot, sans trait d'union. (1)

30 Il est inutile de citer d'autres dictionnaires, ou des auteurs qui ont écrit ainsi ce nom français, ou qu'il offre peu d'importance pour nous. Signalons toutefois le guide Baedeker qui, dans le sud-est de la France, écrit également "Grandpré".

II — Personnalités du nom de Grandpré.

Les noms de ceux qui appartiennent à l'histoire sont écrits en un seul mot dans les deux dictionnaires cités plus haut. Le premier est "César de Grandpré", en six volumes et suppléments. En voici un qui a étudié la manière d'écrire son nom et ne pas faire fausse route sur ce point. L'autre est "Louis-Marie-Joseph Olier, comte de Grandpré", né à Saint-Malo, en 1761, mort en 1846. S'il en est d'autres qui écrivent leur nom autrement, il n'y a qu'à respecter leur principe et leur pratique, à écrire comme eux, lorsqu'on les mentionne. Mais nul ne peut être tenu, pour cette seule raison, d'ajouter le

(1) Il ne faut pas tenir compte du fait que ce dictionnaire, quel que soit son âge, n'est pas un dictionnaire de la langue française, mais un dictionnaire de la langue anglaise. C'est évidemment une distraction du copiste ou de l'imprimeur qui a ajouté ici le trait d'union. Le Nouveau Larousse écrit bien que le même personnage est né à Grandpré, en un seul mot, comme il vient de l'écrire pour la ville.

"L'AVENIR DU BORD DU LAC"

La destination de Montréal ne peut pas être écartée. Le terrain dans les 15 milles de la ville, spécialement le terrain du district du bord du Lac — acheté aux prix actuels — constitue un placement réel et sûr. Ceux d'entre nous qui vivront ici pendant les dix prochaines années verront voisins et amis devenir riches sans avoir à peiner pour cela. Nous les verrons récolter une moisson d'or pour les économies qu'ils ont placées prudemment maintenant dans des biens fonds de bonne valeur.

Probablement neuf individus sur dix reconnaîtront la possibilité de "faire" de l'argent de cette façon, mais pas plus d'un sur dix à l'avenir et la volonté d'agir en cette occurrence. Nous avons donné nos conseils à des milliers de Montréalais, et nous les avons aidés de toute manière pratique à devenir ce qu'ils sont aujourd'hui : possesseurs de leurs homes, et la plupart de ces gens ont aujourd'hui confortablement établis.

Pour vous faire payer, allouons-nous vos idées sur ce cas ? Pourquoi ne feriez-vous pas le premier pas qui consiste à examiner et à se renseigner ? Il ne vous en coûtera rien autre chose que quelques heures de votre temps. Prenez vos dispositions pour visiter les faubourgs du district de Marcell sur le bord du Lac, que desservent des moyens de communication rapides : à Lachine, Diablotin, Boucherville, Dorval, Saint-More, Valois et Lakeside, avant que cette semaine touche à sa fin. Brochures gratuites.

MARGIL TRUST Co., Agents,
136 St-Jacques.
(Département de l'Immobilier)
30ème année. Mais 3701.

trait d'union, en mentionnant les autres.

Voilà pour nos cousins de France.

On peut aussi ajouter qu'au Canada, la plupart, pour ne pas dire tous, écrivent ce nom en un seul mot, tant les Canadiens que les Français.

On connaît aussi par l'histoire du Canada, Pierre de Grandpré, chirurgien-major.

On peut se rendre compte de la raison qui fait écrire ce nom en un seul mot, plutôt qu'en deux, en se rappelant que cette localité de Grandpré, en France, est très ancienne, antérieure à l'usage du trait d'union, tant dans les noms propres que dans les noms communs, qu'on a écrit son nom, dès le début, sans trait d'union et qu'on a, fort heureusement conservé l'orthographe primitive. Si quelques auteurs, égarés par des mots analogues, sans doute d'origine plus récente, écrits en deux mots, ont introduit le trait d'union dans ce mot, ils ont agi sans motif et les dictionnaires condamnent leur pratique.

Dès lors on conçoit que cette ville de Grandpré formant un comté, c'est-à-dire une terre dont le seigneur porte le titre de comte, le titulaire devrait comme César et Louis-Marie-Joseph Olier, le nom du comté en un seul mot.

Mais ce qui nous intéresse par-dessus tout, c'est l'orthographe de notre localité acadienne.

III — Localité de Grand-Pré en Canada.

Il est facile de remarquer tout d'abord la différence d'orthographe de ce titre avec les deux précédentes.

Si les premiers Français d'Acadie avaient transporté de Champaigne au Canada le nom de la ville de Grandpré, ils auraient écrit ce nom en un seul mot. Ainsi ont obtenu l'orthographe d'origine la plupart de ceux qui ont donné à une nouvelle localité canadienne le nom d'une localité française. C'est également ce qu'on fait récemment, des Français et des Belges qui sont venus s'établir dans l'Ouest, sur des terres nouvelles. En adoptant pour ces lieux un nom de France ou de Belgique, ils en ont conservé l'orthographe, et ils ont agi sagement.

Mais toute autre est l'origine de notre "Grand-Pré". C'était une immense plaine conquise sur la mer qui avait fécondé. Au début et avant qu'elle ne fut habitée, on l'appelait la grande prairie, ou plus souvent la grande prairie, alors que ce dernier nom était féminin et s'écrivait avec deux "e". Lorsqu'on y fonda un établissement qu'on ne prévoyait pas devoir être détruit si tôt, on l'appela "Grand-Pré" (2), selon les règles du temps, le trait d'union étant en usage depuis plus d'un siècle. Plus tard, selon le changement opéré dans le nom commun, on retrancha l'"e" muet de la fin et l'on écrivit "Grand-Pré", comme l'on fait actuellement.

Il faut respecter cette orthographe.

Elle a été consacrée par la plupart des écrivains et par nos dictionnaires.

10 Ce sont d'abord des écrivains français comme E. Ramenon de Saint-Père, dans Une Colonie féodale en Amérique; l'Acadie, qui écrit constamment "Grand-Pré"; Jacques de Baudouin, dans son Histoire populaire du Canada;

20 Nos historiens canadiens ont gardé avec soin cette orthographe, tels sont: Ferland dans son Cours d'histoire du Canada, Garneau dans son Histoire du Canada, Sulte dans son Histoire des Canadiens français, Richard dans son Acadia, le P. Le Jeune, O. M. I., dans ses Tableaux synoptiques de l'histoire du Canada, le R. P. Bourgeois, C. S. C., dans son Histoire du Canada (3), les Frères des Ecoles chrétiennes dans leur récente Histoire du Canada.

30 Longfellow, dans son Evangéline, adopte notre manière d'écrire ce nom en deux mots, et, de plus, avec un trait d'union que les Anglais emploient si rarement. Les traductions qui en ont été faites, tant en France qu'au Canada, ont naturellement gardé cette même orthographe. (4)

40 Napoléon Bonaparte, père du directeur du Devoir, dans son Jacques et Marie, a écrit ce nom en deux mots avec un trait d'union.

50 Il en est ainsi d'un grand nombre d'écrivains qu'on ne peut rapporter ici.

60 On trouve ce mot ainsi écrit même dans le grand ouvrage The New International Encyclopedia, publié aux Etats-Unis.

70 Enfin, on peut aussi citer le Guide officiel du service postal du Canada. S'il omet le trait d'union, comme en une foule d'autres expressions qui le réclament, du moins il l'écrit en deux mots, et non en un seul. Il en est même de ce nom donné comme station de chemin de fer dans le Canadian Official Railway Guide qui omet le trait d'union, mais sépare les deux mots.

La conclusion s'impose. Ceux qui portent le nom de "Grandpré" en

(2) Il ne faut pas s'étonner des variantes: Grand-Pré ou Grand-Prée. Autrefois, l'adjectif "grand" servait pour le masculin et le féminin. Plus tard, on a cru, sans raison, qu'il y avait élision de l'"e" et l'on ajouta une apostrophe, comme dans "grand-mère, grand-messe".

(3) Il ne faut pas se contenter de consulter l'index qui écrit ce nom en un seul mot. Il est écrit en deux mots avec trait d'union dans le cours de l'ouvrage, et cela plusieurs fois. Comme cette forme est celle des meilleures autorités, on ne peut supposer que l'index présente une correction. C'est plutôt le fait d'une distraction. D'ailleurs le fait contraire ne détruirait pas les autres autorités.

(4) Il est vraiment regrettable que la traduction d'Evangéline qu'a fait Pamphile Lemay ait été si mal imprimée. On y lit ce nom presque aussi souvent écrit sans trait d'union qu'avec le trait d'union exilé. Du moins, il est toujours écrit en deux mots. Cette faute, entre plusieurs centaines d'autres négligences typographiques, est due au fait que jusqu'à nos jours les imprimeurs canadiens-français faisaient leur apprentissage chez les Anglais. Mais cette époque est déjà éloignée, et depuis, l'on s'est appliqué, à Montréal surtout, à une meilleure typographie. Il est plus que désirable que cette amélioration rayonne au loin.

Canada écrivent ce nom en un seul mot, et cette pratique remonte au premier de ce nom, Pierre Boucher, seigneur de Grandpré, (5) parce que le nom de la ville française qui a été donné à la seigneurie canadienne s'écrivait ainsi. Mais il en va autrement de la petite localité de "Grand-Pré", située en Acadie, dont l'origine est tout à fait indépendante de la ville de "Grandpré" en France. On doit écrire son nom en deux mots avec trait d'union.

Abbé Joseph SAINT-DENIS.
Chambly, juillet 1919.

UNE MESURE OPPORTUNE

MISE EN VENTE DU SURPLUS DE VIVRES DE L'ARMÉE AUX ETATS-UNIS, POUR RAMENER LES PRIX NORMAUX.

Washington, 4. — En face du malaise croissant causé par le coût élevé de la vie et du coût de la guerre, le gouvernement américain a décidé d'offrir aux citoyens américains, à des prix réduits, le surplus de vivres achetés pour l'armée, au lieu de limiter cette vente aux conserves. Des millions de livres de produits alimentaires seront donc vendus au public le lundi 18 octobre prochain, d'après le système de colis postaux, à des prix sensiblement plus bas que ceux que l'on exige actuellement dans le commerce.

Les acheteurs devront payer les frais de poste du lieu d'entreposage. Le directeur général Hines, le commissaire Colver et le sous-commissaire Leffingwell, désignés par la conférence et convoqués par le procureur général Palmer, ont étudié les mesures à prendre pour remédier à la situation. On croit qu'il sera recommandé au Congrès d'agir aussi dans ce sens, et que celui-ci décréterait alors la vente aux prix réduits de la récolte de blé, le gouvernement assumant la perte causée par la différence entre ces prix et celui de 82.26 centimes aux fermiers. Ce serait là, dit-on, la démarche la plus pratique et qui produirait le plus tôt de l'effet.

Le Congrès a continué à discuter la question du coût de la vie et l'on a dit que les rapports complets du débat parviennent au président Wilson, à la Maison Blanche. Le Sénat a adopté une résolution par laquelle on demande au comité des banques si la réduction de la hausse du prix favoriserait la situation. A la Chambre, la nouvelle demande d'augmentation de salaires des employés de chemins de fer a provoqué un discours de démocrate Blanton, du Texas.

LES PRIX DE 1916 ET 1917

Le rapport insiste sur les prix exorbitamment élevés demandés en 1916 et en 1917 par l'organisation qui a immédiatement suivi la création de la "Canadian Canners Co." Le rapport intitule cette organisation, l'organisation qui fixe les prix. La cause de ces prix élevés est sans doute la nécessité de toucher des profits même sur la valeur imaginaire. Il faut remarquer la tactique malveillante de trust en consentant des rabais dits "de loyauté", point de vue des producteurs, point de vue des maisons non fusionnées, et la différence des prix dans les diverses parties du pays. Les prix, dit le rapport, n'ont pas été trop élevés en 1918 mais ils étaient excessifs en 1917 et 1918.

La principale recommandation de M. Jackson est que les metteurs en conserves organisés soient soumis aussitôt que possible à un bureau du commerce. Le rapport du docteur a été remis au ministre du travail par le comité du prix de la vie. Il affirme que l'industrie de la mise en conserve est presque un monopole, et que les prix devraient être soumis au public tout comme l'état des affaires des compagnies de chemins de fer et de téléphone. En cette industrie, la concurrence est impossible. Le rapport estime que la mise en conserve des fruits et des légumes est en grande partie entre les mains de la "Dominion Canners Co." et de la "Canadian Canners Co."; celle-ci fixe les prix des conserves, elle reçoit les trois quarts de la production de conserves. Elle est presque exclusivement une organisation pour fixer les prix, qui doit suivre les autres firmes.

Le rapport souligne l'effet de la surcapitalisation sur les prix. Il compare les prix fixés par les firmes des metteurs en conserve des Etats-Unis durant les dernières années, montrant qu'avant 1918 les prix canadiens étaient élevés en comparaison, mais que l'année dernière les "Canadian Canners" ont adopté le principe de fixer le prix des manufactures moins élevé qu'aux Etats-Unis.

LES CONCLUSIONS

Voici les conclusions finales du rapport :

"D'abord, l'industrie dépend de façon vitale des fermiers, producteurs des fruits.

Les relations entre ces deux classes n'ont pas été très amicales, et les fermiers n'ont point reçu l'attention qu'ils méritent. Ils ont été mécontents. Le progrès de l'industrie de la mise en conserve n'est possible qu'avec la coopération des producteurs, des fermiers. Les metteurs en conserve ne peuvent vendre de bons fruits qu'en tant que les cultivateurs ainsi les fermiers. D'autre part, les metteurs en conserve n'obtiennent de bons fruits que s'ils payent le prix que les fruits valent. Le prix favorable est une incitation pour le fermier à la culture de meilleurs fruits. Ni le fermier ni le metteur en conserve ne bénéficient de la mésestime. Les fermiers ne produisent les meilleurs fruits que s'ils sont favorisés par le prix et le choix. Les metteurs en conserve ne commanderont un marché toujours grandissant et une vente plus grande que par la production de marchandises spécialisées. Dans le monde de la concurrence, la spécialisation est impérative. Elle est employée par les metteurs en conserve américains qui n'envoient à l'étranger et chez nous que leurs meilleurs produits pour lesquels ils obtiennent des prix plus élevés. A cette spécialisation est nécessaire la coopération entre le producteur et le distributeur, en l'occurrence le metteur en conserve. Le gouverne-

ment devrait prendre sur lui d'imprimer une direction à ce mouvement. C'est pourquoi nous suggérons une nouvelle enquête du point de vue des fermiers afin de promouvoir l'industrie en tant qu'ils sont intéressés.

LA SITUATION

Revenons maintenant aux conditions actuelles de l'industrie ; la mise en conserve des fruits et des légumes est sous le contrôle principal de la Dominion Canners Co. et de la Canadian Canners Co. La première est une firme qui a en main la production canadienne et la seconde est presque exclusivement une compagnie qui sert à fixer les prix pour la Dominion Canners Co. et les autres firmes qui ont la haute main sur au moins 80 p.c. des manufactures du pays. La puissance d'action des firmes indépendantes se limite de plus en plus par l'entrée successive de l'une d'elles dans la Canadian Canners Co. Nous ne pouvons prédire quand ces compagnies ne seront plus qu'un chiffre négligeable.

Ces compagnies ne monopolisent pas totalement le commerce. Cependant, elles ont mis la main sur la plus grande partie des conserves et l'on remarque une tendance à absorber une plus large proportion des affaires. En soi, la "Canadian Canners Co." est une combinaison d'intérêts pour contrôler les prix. A cause des raisons données, on les peut résumer en disant que la combinaison des intérêts est une nécessité dans la mise en conserve, il se peut peu sage de tenter de rompre cette combinaison. Une concurrence de ce genre n'aurait en rien les consommateurs ; elle ruinerait les producteurs des matières premières ; conséquemment, nous recommandons que l'organisation ait un libre champ d'action, mais qu'elle soit soumise aux règlements du gouvernement.

L'ELIMINATION DE LA CONCLURENCE

La tendance de cette organisation à éliminer toute concurrence ne doit pas être approuvée. La combinaison et la consolidation des affaires, qui reposent sur les économies de cette organisation, peuvent avoir de bons résultats pourvu que cette politique ne comporte pas en soi l'arrêt injuste d'une concurrence actuelle ou possible. Si on laisse libre champ aux concurrents, si leurs affaires sont conduites avec efficacité, elles obligeront l'adversaire à tenir sa firme sur un pied de progrès et de stabilité. L'organisation ne pourra point compter seulement sur son monopole pour toucher ses profits. La qualité des produits qu'elle produira à la concurrence. Si l'on permet à une organisation d'étranger ses rivaux, par des moyens injustes et déloyaux, elle est certaine de devenir inefficace, sans soin de ses intérêts, et elle chargera trop cher pour ses services, que ses profits soient élevés ou insuffisants.

Offre beaucoup de prise à une concurrence injuste. Elle a une liste complète des fruits en conserve à offrir ; l'indépendant n'a que quelques variétés, les tomates ou le blé d'Inde, par exemple. Le premier a un avantage sur le second.

En outre, une association de manufactures peut opérer en dépit d'une mauvaise récolte locale. Ici aussi le fabricant indépendant est empêché de faire des contrats à venir et c'est pratique des metteurs en conserve. La grande compagnie a la tentation de dire au marchand : Vous achetez toutes les marchandises de nous et nous vous accorderons un escompte qu'à la fin de la saison. Avec de telles conditions, le manufacturier qui n'a qu'une variété à offrir est rebuté. Le marchand en gros ne peut faire de marché avec lui ; il devra acheter des variétés d'une autre firme et il payera plus cher parce qu'il n'observe pas le contrat "de loyauté". Les indépendants sont forcés de se fusionner.

RABAIS CONDAINE.

Nous regrettons de dire que la "Dominion Canners Co." et les "Canadian Canners Co." ont, cette année, cédé à la tentation ; ils ont offert une "réduction de loyauté". Le rabais accepté, il existe une conspiration pour restreindre le commerce actuel. Cela n'aurait pas seulement pour effet de nuire aux indépendants mais l'effet lointain a été de tuer la concurrence actuelle ou possible, de faire monter les prix d'une façon indue. La réduction n'était pas considérable et

ment devrait prendre sur lui d'imprimer une direction à ce mouvement. C'est pourquoi nous suggérons une nouvelle enquête du point de vue des fermiers afin de promouvoir l'industrie en tant qu'ils sont intéressés.

LA SITUATION

Revenons maintenant aux conditions actuelles de l'industrie ; la mise en conserve des fruits et des légumes est sous le contrôle principal de la Dominion Canners Co. et de la Canadian Canners Co. La première est une firme qui a en main la production canadienne et la seconde est presque exclusivement une compagnie qui sert à fixer les prix pour la Dominion Canners Co. et les autres firmes qui ont la haute main sur au moins 80 p.c. des manufactures du pays. La puissance d'action des firmes indépendantes se limite de plus en plus par l'entrée successive de l'une d'elles dans la Canadian Canners Co. Nous ne pouvons prédire quand ces compagnies ne seront plus qu'un chiffre négligeable.

Ces compagnies ne monopolisent pas totalement le commerce. Cependant, elles ont mis la main sur la plus grande partie des conserves et l'on remarque une tendance à absorber une plus large proportion des affaires. En soi, la "Canadian Canners Co." est une combinaison d'intérêts pour contrôler les prix. A cause des raisons données, on les peut résumer en disant que la combinaison des intérêts est une nécessité dans la mise en conserve, il se peut peu sage de tenter de rompre cette combinaison. Une concurrence de ce genre n'aurait en rien les consommateurs ; elle ruinerait les producteurs des matières premières ; conséquemment, nous recommandons que l'organisation ait un libre champ d'action, mais qu'elle soit soumise aux règlements du gouvernement.

L'ELIMINATION DE LA CONCLURENCE

La tendance de cette organisation à éliminer toute concurrence ne doit pas être approuvée. La combinaison et la consolidation des affaires, qui reposent sur les économies de cette organisation, peuvent avoir de bons résultats pourvu que cette politique ne comporte pas en soi l'arrêt injuste d'une concurrence actuelle ou possible. Si on laisse libre champ aux concurrents, si leurs affaires sont conduites avec efficacité, elles obligeront l'adversaire à tenir sa firme sur un pied de progrès et de stabilité. L'organisation ne pourra point compter seulement sur son monopole pour toucher ses profits. La qualité des produits qu'elle produira à la concurrence. Si l'on permet à une organisation d'étranger ses rivaux, par des moyens injustes et déloyaux, elle est certaine de devenir inefficace, sans soin de ses intérêts, et elle chargera trop cher pour ses services, que ses profits soient élevés ou insuffisants.

Offre beaucoup de prise à une concurrence injuste. Elle a une liste complète des fruits en conserve à offrir ; l'indépendant n'a que quelques variétés, les tomates ou le blé d'Inde, par exemple. Le premier a un avantage sur le second.

En outre, une association de manufactures peut opérer en dépit d'une mauvaise récolte locale. Ici aussi le fabricant indépendant est empêché de faire des contrats à venir et c'est pratique des metteurs en conserve. La grande compagnie a la tentation de dire au marchand : Vous achetez toutes les marchandises de nous et nous vous accorderons un escompte qu'à la fin de la saison. Avec de telles conditions, le manufacturier qui n'a qu'une variété à offrir est rebuté. Le marchand en gros ne peut faire de marché avec lui ; il devra acheter des variétés d'une autre firme et il payera plus cher parce qu'il n'observe pas le contrat "de loyauté". Les indépendants sont forcés de se fusionner.

RABAIS CONDAINE.

Nous regrettons de dire que la "Dominion Canners Co." et les "Canadian Canners Co." ont, cette année, cédé à la tentation ; ils ont offert une "réduction de loyauté". Le rabais accepté, il existe une conspiration pour restreindre le commerce actuel. Cela n'aurait pas seulement pour effet de nuire aux indépendants mais l'effet lointain a été de tuer la concurrence actuelle ou possible, de faire monter les prix d'une façon indue. La réduction n'était pas considérable et

ment devrait prendre sur lui d'imprimer une direction à ce mouvement. C'est pourquoi nous suggérons une nouvelle enquête du point de vue des fermiers afin de promouvoir l'industrie en tant qu'ils sont intéressés.

LA SITUATION

Revenons maintenant aux conditions actuelles de l'industrie ; la mise en conserve des fruits et des légumes est sous le contrôle principal de la Dominion Canners Co. et de la Canadian Canners Co. La première est une firme qui a en main la production canadienne et la seconde est presque exclusivement une compagnie qui sert à fixer les prix pour la Dominion Canners Co. et les autres firmes qui ont la haute main sur au moins 80 p.c. des manufactures du pays. La puissance d'action des firmes indépendantes se limite de plus en plus par l'entrée successive de l'une d'elles dans la Canadian Canners Co. Nous ne pouvons prédire quand ces compagnies ne seront plus qu'un chiffre négligeable.

Ces compagnies ne monopolisent pas totalement le commerce. Cependant, elles ont mis la main sur la plus grande partie des conserves et l'on remarque une tendance à absorber une plus large proportion des affaires. En soi, la "Canadian Canners Co." est une combinaison d'intérêts pour contrôler les prix. A cause des raisons données, on les peut résumer en disant que la combinaison des intérêts est une nécessité dans la mise en conserve, il se peut peu sage de tenter de rompre cette combinaison. Une concurrence de ce genre n'aurait en rien les consommateurs ; elle ruinerait les producteurs des matières premières ; conséquemment, nous recommandons que l'organisation ait un libre champ d'action, mais qu'elle soit soumise aux règlements du gouvernement.

L'ELIMINATION DE LA CONCLURENCE

La tendance de cette organisation à éliminer toute concurrence ne doit pas être approuvée. La combinaison et la consolidation des affaires, qui reposent sur les économies de cette organisation, peuvent avoir de bons résultats pourvu que cette politique ne comporte pas en soi l'arrêt injuste d'une concurrence actuelle ou possible. Si on laisse libre champ aux concurrents, si leurs affaires sont conduites avec efficacité, elles obligeront l'adversaire à tenir sa firme sur un pied de progrès et de stabilité. L'organisation ne pourra point compter seulement sur son monopole pour toucher ses profits. La qualité des produits qu'elle produira à la concurrence. Si l'on permet à une organisation d'étranger ses rivaux, par des moyens injustes et déloyaux, elle est certaine de devenir inefficace, sans soin de ses intérêts, et elle chargera trop cher pour ses services, que ses profits soient élevés ou insuffisants.

Offre beaucoup de prise à une concurrence injuste. Elle a une liste complète des fruits en conserve à offrir ; l'indépendant n'a que quelques variétés, les tomates ou le blé d'Inde, par exemple. Le premier a un avantage sur le second.

En outre, une association de manufactures peut opérer en dépit d'une mauvaise récolte locale. Ici aussi le fabricant indépendant est empêché de faire des contrats à venir et c'est pratique des metteurs en conserve. La grande compagnie a la tentation de dire au marchand : Vous achetez toutes les marchandises de nous et nous vous accorderons un escompte qu'à la fin de la saison. Avec de telles conditions, le manufacturier qui n'a qu'une variété à offrir est rebuté. Le marchand en gros ne peut faire de marché avec lui ; il devra acheter des variétés d'une autre firme et il payera plus cher parce qu'il n'observe pas le contrat "de loyauté". Les indépendants sont forcés de se fusionner.

L'industrie des conserves

La surcapitalisation et la pratique d'un rabais pour tuer la concurrence sont vertement condamnées dans un rapport sur la "Dominion Canners Co." — La "Canadian Canners Co." qui fixe les prix fera l'objet d'une enquête du nouveau tribunal du commerce — Le monopole est inévitable, il doit être maintenu dans les bornes par une réglementation de l'Etat.

Ottawa, 4. — Dans le rapport sur l'industrie des metteurs en conserves préparé par le Dr W. T. Jackson, de l'Université de Toronto, l'auteur critique vertement la "Dominion Canners Co." L'accusé de surcapitalisation et critique ses rabais dits "de loyauté". La "Canadian Canners Co.", dit le rapport, est une organisation qui fixe les prix pour la "Dominion Canners Co." et cette compagnie sera probablement l'objet d'une nouvelle enquête de la Cour de commerce.

Sur la surcapitalisation, le rapport dit : "Actuellement, la grande question est celle des prix, et il y a un doute général que la "Dominion Canners Co." possède un gros montant de stock "mouillé" et en maintenant les prix, elle peut payer de gros dividendes basés sur la surcapitalisation. Nous y avons déjà fait allusion et nous avons déclaré que quand cette compagnie a acheté l'ancienne firme "Canadian Canners" et d'autres firmes, elle les a acquises à des prix qui indiquaient une notable exagération de la valeur. L'acquisition de la "Canadian Canners Co." s'est réalisée en donnant pour chaque \$200 de stock ordinaire pleine valeur correspondante de \$200 du stock commun de la "Dominion Canners Co." et au comptant un nouveau boni de \$100. Alors, pour \$1,320,000 de stock ordinaire a été avancé à la "Dominion Bond Co." à Garnet P. Grant et à d'autres pour les services qu'ils ont rendus pour promouvoir les intérêts de la compagnie. L'étendue de cette contribution ressortira mieux si l'on considère que du montant du boni du stock ordinaire émis et payé, \$2,794,000, environ la moitié a été donnée pour de tels services.

Le montant du stock "mouillé" est fort enflé de cette façon. Avec les sommes données pour les firmes fusionnées dans la "Dominion Canners Co.", l'évaluation en certains cas a été triplée et en d'autres cas quadruplée et les sommes prises sur le capital pour les frais d'organisation, il n'y a pas de raison de douter que le stock de la compagnie est fort exagéré. En d'autres termes, son stock a été représenté bien au delà de sa valeur."

LES PRIX DE 1916 ET 1917

Le rapport insiste sur les prix exorbitamment élevés demandés en 1916 et en 1917 par l'organisation qui a immédiatement suivi la création de la "Canadian Canners Co." Le rapport intitule cette organisation, l'organisation qui fixe les prix. La cause de ces prix élevés est sans doute la nécessité de toucher des profits même sur la valeur imaginaire. Il faut remarquer la tactique malveillante de trust en consentant des rabais dits "de loyauté", point de vue des producteurs, point de vue des maisons non fusionnées, et la différence des prix dans les diverses parties du pays. Les prix, dit le rapport, n'ont pas été trop élevés en 1918 mais ils étaient excessifs en 1917 et 1918.

La principale recommandation de M. Jackson est que les metteurs en conserves organisés soient soumis aussitôt que possible à un bureau du commerce. Le rapport du docteur a été remis au ministre du travail par le comité du prix de la vie. Il affirme que l'industrie de la mise en conserve est presque un monopole, et que les prix devraient être soumis au public tout comme l'état des affaires des compagnies de chemins de fer et de téléphone. En cette industrie, la concurrence est impossible. Le rapport estime que la mise en conserve des fruits et des légumes est en grande partie entre les mains de la "Dominion Canners Co." et de la "Canadian Canners Co."; celle-ci fixe les prix des conserves, elle reçoit les trois quarts de la production de conserves. Elle est presque exclusivement une organisation pour fixer les prix, qui doit suivre les autres firmes.

Le rapport souligne l'effet de la surcapitalisation sur les prix. Il compare les prix fixés par les firmes des metteurs en conserve des Etats-Unis durant les dernières années, montrant qu'avant 1918 les prix canadiens étaient élevés en comparaison, mais que l'année dernière les "Canadian Canners" ont adopté le principe de fixer le prix des manufactures moins élevé qu'aux Etats-Unis.

LES CONCLUSIONS

Voici les conclusions finales du rapport :

"D'abord, l'industrie dépend de façon vitale des fermiers, producteurs des fruits.

Les relations entre ces deux classes n'ont pas été très amicales, et les fermiers n'ont point reçu l'attention qu'ils méritent. Ils ont été mécontents. Le progrès de l'industrie de la mise en conserve n'est possible qu'avec la coopération des producteurs, des fermiers. Les metteurs en conserve ne peuvent vendre de bons fruits qu'en tant que les cultivateurs ainsi les fermiers. D'autre part, les metteurs en conserve n'obtiennent de bons fruits que s'ils payent le prix que les fruits valent. Le prix favorable est une incitation pour le fermier à la culture de meilleurs fruits. Ni le fermier ni le metteur en conserve ne bénéficient de la mésestime. Les fermiers ne produisent les meilleurs fruits que s'ils sont favorisés par le prix et le choix. Les metteurs en conserve ne commanderont un marché toujours grandissant et une vente plus grande que par la production de marchandises spécialisées. Dans le monde de la concurrence, la spécialisation est impérative. Elle est employée par les metteurs en conserve américains qui n'envoient à l'étranger et chez nous que leurs meilleurs produits pour lesquels ils obtiennent des prix plus élevés. A cette spécialisation est nécessaire la coopération entre le producteur et le distributeur, en l'occurrence le metteur en conserve. Le gouverne-

ment devrait prendre sur lui d'imprimer une direction à ce mouvement. C'est pourquoi nous suggérons une nouvelle enquête du point de vue des fermiers afin de promouvoir l'industrie en tant qu'ils sont intéressés.

LA SITUATION

Revenons maintenant aux conditions actuelles de l'industrie ; la mise en conserve des fruits et des légumes est sous le contrôle principal de la Dominion Canners Co. et de la Canadian Canners Co. La première est une firme qui a en main la production canadienne et la seconde est presque exclusivement une compagnie qui sert à fixer les prix pour la Dominion Canners Co. et les autres firmes qui ont la haute main sur au moins 80 p.c. des manufactures du pays. La puissance d'action des firmes indépendantes se limite de plus en plus par l'entrée successive de l'une d'elles dans la Canadian Canners Co. Nous ne pouvons prédire quand ces compagnies ne seront plus qu'un chiffre négligeable.

Ces compagnies ne monopolisent pas totalement le commerce. Cependant, elles ont mis la main sur la plus grande partie des conserves et l'on remarque une tendance à absorber une plus large proportion des affaires. En soi, la "Canadian Canners Co." est une combinaison d'intérêts pour contrôler les prix. A cause des raisons données, on les peut résumer en disant que la combinaison des intérêts est une nécessité dans la mise en conserve, il se peut peu sage de tenter de rompre cette combinaison. Une concurrence de ce genre n'aurait en rien les consommateurs ; elle ruinerait les producteurs des matières premières ; conséquemment, nous recommandons que l'organisation ait un libre champ d'action, mais qu'elle soit soumise aux règlements du gouvernement.

L'ELIMINATION DE LA CONCLURENCE

La tendance de cette organisation à éliminer toute concurrence ne doit pas être approuvée. La combinaison et la consolidation des affaires, qui reposent sur les économies de cette organisation, peuvent avoir de bons résultats pourvu que cette politique ne comporte pas en soi l'arrêt injuste d'une concurrence actuelle ou possible. Si on laisse libre champ aux concurrents, si leurs affaires sont conduites avec efficacité, elles obligeront l'adversaire à tenir sa firme sur un pied de progrès et de stabilité. L'organisation ne pourra point compter seulement sur son monopole pour toucher ses profits. La qualité des produits qu'elle produira à la concurrence. Si l'on permet à une organisation d'étranger ses rivaux, par des moyens injustes et déloyaux, elle est certaine de devenir inefficace, sans soin de ses intérêts, et elle chargera trop cher pour ses services, que ses profits soient élevés ou insuffisants.

Offre beaucoup de prise à une concurrence injuste. Elle a une liste complète des fruits en conserve à offrir ; l'indépendant n'a que quelques variétés, les tomates ou le blé d'Inde, par exemple. Le premier a un avantage sur le second.

En outre, une association de manufactures peut opérer

CALENDRIER
DEMAIN, MARDI, 5 AOUT 1919
NOTRE-DAME DES NEIGES
Lever du soleil, 4 heures 47.
Coucher du soleil, 7 heures 24.
Lever de la lune, 2 heures 50.
Coucher de la lune, 11 heures 53.
Lever de la lune, le soir, 9 h. 01.
Coucher de la lune, 10 heures 18.

DERNIERE HEURE
LE DEVOIR
Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN
BEAU EN GRANDE PARTIE, AVERSES.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 74
Même date l'an dernier... 72
Aujourd'hui minimum... 60
Même date l'an dernier... 59
BAROMETRE
8 h. du matin, 29.82 à 1 h. du matin, 29.82 à 1 h. de l'après-midi, 29.80.

ON VEUT FAIRE DE LA LUMIERE

UN GROUPE D'ECHEVINS SE PROPOSE DE RECLAMER UNE ENQUETE ROYALE SUR LA GESTION DE LA JUSTICE EN COUR DU RECORDER. — LE RAPPORT DE DEUX GREFFIERS.

La gestion de la justice à la Cour du recorder fait aujourd'hui l'objet des conversations et des commentaires à l'hôtel de ville. Un groupe d'échevins s'est réuni contre les scandales que produiraient les abus qui s'y commettent et pousse de l'avant l'idée d'instituer une enquête royale.

Les faits récents concourent à ramener les esprits vers ce remède sauveur et réclament hautement que pleine lumière soit faite. Les commissaires se tiennent aussi fort au courant grâce au procureur spécial qu'ils ont nommé pour surveiller tout le rouage de l'administration de la justice à la Cour du recorder. Mais jusqu'ici tout le travail s'est fait en sous main et bien des échevins sont mécontents de tout ce mystère. Y aurait-il angoisse sous roche? se sont-ils demandés. D'aucuns savent que MM. F.-X. Perras et L.-A. Lefebvre, greffiers de la Cour du recorder, ont fait tenir à la commission, par l'entremise de M. Gaspard Desrosiers, un volumineux rapport sur toute la gestion de la Cour; c'est un véritable plaidoyer *pro domo* qui met à jour une foule de faits répréhensibles et forts préjudiciables aux intérêts de la justice elle-même, comme à l'honneur même des deux magistrats qui président à cette Cour.

La plupart aussi n'ignorent point que cet exposé fort intéressant d'irrégularités graves est resté lettre morte pendant de longs mois entre les mains des commissaires, sous prétexte que la chose avait été envoyée "confidentiellement" à M. Desrosiers, et les affaires se sont continuées comme dans le passé. Aujourd'hui, tous veulent une action énergique; aussi vont-ils offrir de la séance régulière du conseil aujourd'hui même pour exiger une enquête publique, par l'adoption de la motion suivante :

"Considérant que le rapport sur la gestion de la cour du recorder est un document du plus haut intérêt, particulièrement en ce qui concerne les poursuites instituées contre les maisons de débauche;
"Considérant que M. Gaspard Desrosiers, ancien commissaire et trésorier de la ville de Montréal, a tenu à ce que la commission administrative donnât suite à ce rapport relativement à ces poursuites, en poussant plus à fond l'enquête qu'elle ont nécessaire;
"Considérant que l'apathie de ses collègues aurait été la cause de sa démission hâtive comme membre de la commission administrative et trésorier de la ville;
"Considérant que le fait de persister à laisser dans l'ombre le rapport sur le recorder, rapport que le public a le droit de connaître, porte à croire qu'il y a quelque chose qui va mal dans cette même administration;
"Qu'il soit résolu:
"Que ce conseil, de concert avec le comité des Seize, demande à la commission administrative d'instituer incessamment une enquête sur l'administration de la Cour du recorder, au cours de la dernière séance."

CE QU'EN PENSE M. DECARY.

Le président de la commission a fait la sourde oreille lorsque nous lui avons demandé de nous laisser consulter le rapport des greffiers de la Cour du recorder. Il a cherché à éluder la question, en nous soumettant le rapport annuel pur et simple.
Puis M. Decary a refusé de parler. Nous savons pertinemment qu'il a reçu tout récemment les deux records de Sempé et Geoffroy, lesquels ont paru fort embarrassés d'une pareille entrevue, et surtout de ses suites. Le travail se poursuit. Le président nous a déclaré entre autres choses : "A propos de la Cour du recorder, vous allez entendre parler de quelque chose bientôt."

UN ANNIVERSAIRE

Londres, 4. (Service de la Presse associée). — Le cinquième anniversaire de la mobilisation de la flotte anglaise a été célébré aujourd'hui par une grande parade navale sur la Tamise. Tous les drapeaux alliés flottaient aux mats. On avait aussi arboré les drapeaux de St-George, de St-Patrice, de St-André ainsi que l'Union Jack.
On a rappelé le temps où la Tamise était la principale voie de Londres, alors que les Londoniens se servaient de bateaux comme nous nous servons de taxis. La barque royale qui a été construite par le roi Guillaume pour la reine Marie a figuré dans la procession. Elle était parée d'ornements or et écarlate.

ALCOOL ILLICITE

Paul Laviolette, s'étant avoué coupable d'avoir été trouvé en possession d'un alambic, y compris tous les accessoires, et de cinq gallons de spiritueux en fermentation, a été condamné, ce matin, par le juge Leet, à payer 100 dollars et les frais ou à subir une détention de 6 mois. C'est M. Masson, du Revenu de l'Intérieur, qui a fait cette autre découverte.

M. FISHER GAGNE DU TERRAIN

On prête à M. Fielding l'intention de se retirer devant l'hostilité du Québec

(De notre correspondant)
Ottawa, 4. — Les députés libéraux de la province de Québec se sont réunis, ce matin, en caucus, afin de s'entendre sur une ligne de conduite concertée à propos du choix du chef du parti. M. Sydney Fisher prend de plus en plus de suffrages parmi eux et l'on dit qu'il gagne aussi parmi la députation anglaise de l'Ouest. Il est rumeur que devant l'hostilité manifestée des Canadiens français, M. Fielding a manifesté l'intention de se retirer de la lutte. M. Martin continue d'en être, et quant à M. Mackenzie King tout dépend de l'effet que son discours pourra faire sur les délégués assemblés. M. McKenzie perd beaucoup de terrain et ne compte presque plus parmi les probabilités.

Actuellement, les deux coureurs en tête sont MM. Fielding et Fisher, ce dernier gagnant du terrain sur ses concurrents. Les délégués de l'Ouest ont commencé d'arriver, mais le gros de l'Ontario et du Québec ne sont attendus que ce soir, de même que sir Lomer Gouin. Cet après-midi a lieu le caucus général des sénateurs et députés pour la ratification du programme préparé depuis trois jours par le comité consultatif.

Des bombes en Italie

(Service de la Presse Associée)
Tarente, Italie, 4. — Des bombes qui avaient été placées par des radicaux, pour terroriser la population, pendant la grève du 21 juillet, ont fait explosion aujourd'hui près de Chiatuna. Cinq personnes ont été tuées, en étant projetées à plusieurs centaines de pieds dans les airs. Aucun dommage n'a été causé à la ligne de chemin de fer. La police est à faire une enquête sur l'incident.

Fête en Alsace-Lorraine

(Service de la Presse Associée)
Paris, 4. — Une fête de gratitude nationale a été célébrée hier toute la France et dans les provinces recouvrées d'Alsace et de Lorraine. En présence d'une foule considérable des messages du président Poincaré, du premier ministre Clemenceau et du maréchal Foch ont été lus. Ces cérémonies avaient un caractère religieux. Dans plusieurs villes les enfants des écoles ont visité les cimetières pour déposer des couronnes de fleurs sur les tombes des soldats de France et de ses alliés qui sont morts à la guerre.

UNE CAMPAGNE CONTRE ERZBERGER

(Service de la Presse Associée)
Berlin, 4. — On dit qu'une campagne sera bientôt lancée contre Mathias Erzberger, vice-président et ministre de la Guerre. On l'accuse d'avoir violé la loi des taxes et d'avoir fait un commerce illicite.
Une agence de nouvelles dit que de mauvaises nouvelles courent sur le compte du président Ebert, de Philippe Scheidemann et d'Erzberger.
Le correspondant du "Boersen Zeitung" à Weimar prédit que l'on abandonnera le projet d'Erzberger de remettre toute la monnaie de papier allemande pour qu'elle soit réimprimée.

Les Roumains à Budapest

(Service de la Presse Associée)
Budapest, 4. — La ville de Budapest a été occupée aujourd'hui par les troupes roumaines qui ont traversé la rivière Theiss en dépit des ordres contraires du lieutenant-colonel Romanelli, le représentant italien des Alliés à Vienne.

CHEFS UNIONISTES EN CONFERENCE

(Service de la Presse Associée)
Washington, 4. — Tous les chefs des unions d'employés de chemins de fer ont été invités par le directeur général Hines à se réunir chez lui pour discuter le coût élevé de la vie.

DISTANCE RACCOURCIE DE QUINZE MILLES

(De notre correspondant)
Sherbrooke, 4. — En construisant le nouveau chemin entre Sherbrooke et la métropole, les ingénieurs du gouvernement vont tenter de raccourcir de quinze milles la distance qui sépare cette dernière ville de la reine des Cantons de l'Est. On fera des cet automne les travaux de nivellement et de rectification de même que les parties de route les plus à l'abandon, entre autres un bout de chemin près de Marville, connu sous le nom de la Barbue. La construction générale de la route sera commencée le printemps prochain.

RAIDS DES INDIGÈNES

Simla, Indes, 4. — On dit qu'il y a environ 1,000 indigènes à Khurmana, près de Sedda. Ils ont fait des raids dans la vallée de Khenki et de Mahbud. Les membres de la tribu des Afghans sur le front de Chawan sont en petit nombre à cause du manque de rations. Les troupes régulières mêmes ont peu de vivres.

Vancouver, 4. — M. Simon F. Tolmie, nouveau ministre de l'Agriculture, a reçu un télégramme de M. R. L. Borden qui lui demande de venir à Ottawa pour l'assomblée d'office. On croit que le nouveau ministre va se mettre en route pour la capitale sur-le-champ. Il a reçu de multiples félicitations.

CHEF COMMUNISTE ARRÊTÉ DANS SA FUITE

Berlin, 4. (Service de la Presse associée). — Le Dr Max Levien, chef communiste bavarois, a été arrêté par des patrouilles italiennes, dans le col du Brenner, alors qu'il essayait de s'enfuir en Italie.

EMEUTES A BÂLE

Paris, 4. (Service de la Presse associée). — Cinq personnes ont été tuées à Bâle en Suisse, durant les émeutes qui se sont produites au cours de la grève qui éclate récemment. Cinquante personnes ont été blessées.

(Service de la Presse associée)
Bern, Suisse, 3. — Le parti socialiste suisse a publié un manifeste pour appuyer les grévistes de Bâle et de Zurich. Le manifeste demande entre autres choses la confiscation de tous les vivres, vêtements et chaussures et l'introduction d'un monopole d'Etat des importations et des exportations de manière à contrôler les profits et à empêcher la spéculation.

On a annoncé à une réunion du conseil fédéral, que le mouvement en faveur de la grève était stationnaire à Bâle et qu'il diminuait à Zurich.

L'ARMÉE PERMANENTE DES ÉTATS-UNIS

(Service de la Presse associée)
Washington, 4. — Le secrétaire de la guerre Baker a transmis aujourd'hui au Congrès un projet pour mettre sur pied une armée permanente de 510,000 officiers et soldats et pour l'établissement d'un système d'entraînement militaire général.

UNE GRÈVE ÉCLATE A WASHINGTON

(Service de la Presse associée)
Washington, 4. — Les usiniers, les chaudronniers et les électriciens des chantiers de Washington se sont mis en grève aujourd'hui. On dit que 600 hommes chôment. Cette grève aura pour résultat immédiat de faire cesser le travail des réparations dans Washington, mais le service des chemins de fer ne sera pas affecté pour le moment.

ORDINATION PROCHAINE

DEUX DIACRES SERONT ÉLEVÉS A LA PRETRISE DIMANCHE PROCHAIN, A LA CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU, PAR MGR GAUTHIER.

M. l'abbé Julien Perrin, neveu de M. l'abbé Léonidas Perrin, le nouveau curé de Notre-Dame, et M. l'abbé Emile Lepine, tous deux diacres, seront élevés à la prêtrise dimanche, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, par Sa Grandeur Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal. Ces messieurs partiront vers la mi-septembre pour Issy, France. Ils seront accompagnés de M. l'abbé Hervé Robert, ordonné précédemment.

LES TIRELAINES A L'OEUVRE

Les tirelaines recommencent de plus belle! M. S. Diorio, domicilié au No 757, rue St-Jacques, s'est fait enlever 635 dollars, à l'angle des rues St-Denis et de Montigny, hier soir vers 6 heures. L'audacieux tirelaine n'a pas encore été arrêté. Les détectives Gorman et Morel informent.

Autre cas semblable. Le montan, 86.31, seul est différent. La victime est Mlle Gladys Idunav, qui nagasini, rue St-Catherine est, chez Woolworth. Un juif, David Weiss, forgeron de métier, lui aurait ravi la même son porte-monnaie, puis se serait enfui. Mais sur un signalement de la plaignante, deux agents du poste No 3, Lalonde et Huard, ont mis le grappin sur Weiss, qui avait le porte-monnaie sur lequel est inscrit le nom de Mlle Idunav. L'accusé David Weiss sera provisoirement libéré en fournissant une caution de 100 dollars. Enquête le 8.

SOLDATS DE GARDE AU CANAL WELLAND

Sainte-Catherine, 4. — Des soldats armés de fusils et de mitrailleuses sont aujourd'hui de service à la section No 3 du canal Welland, où les travaux de construction sont interrompus par la grève de 4,000 ouvriers étrangers. Ils chôment parce qu'on ne veut pas leur accorder la journée de huit heures et une augmentation de salaire. Les ouvriers qui reçoivent 83.50 pour dix heures par jour, demandent maintenant 84 pour la journée de huit heures. Les gardes sont là pour protéger les écluses et la propriété privée.

A LA MORGUE

On a transporté à la morgue, ce matin, le cadavre d'un nommé Albert Sirols, domicilié à 2665 rue Cartier, noyé hier à Ste-Dorothée. L'enquête aura lieu demain.

Les troupes chargent la foule à Liverpool

Les émeutiers sont chassés des rues à la pointe de la baïonnette — Des navires de guerre sont dans le port — Une grève éclate à Londres.

(Service de la Presse associée)
Liverpool, 2. — Des émeutiers ont été chassés des rues de Liverpool, ce matin, par les troupes qui ont chargé à la baïonnette. Les émeutiers ont passé la nuit dans la rue. Ce n'est que ce matin que les troupes ont reçu ordre de charger à la baïonnette. Le croiseur "Valiant" et deux destroyers sont dans le port pour protéger les docks.

Les employés des autobus et des tramways ne se sont pas rendus à l'ouvrage ce matin. Ils n'ont donné aucun avis qu'ils se mettraient en grève mais on ne croit pas que ces grèves soient en sympathie avec celles des hommes de police.

(Service de la Presse associée)
Londres, 4. — Une grève de six cents mécaniciens de locomotives a été déclarée à minuit. Tout le réseau sud-ouest est paralysé. Cependant le surintendant du chemin de fer "South-Western" a déclaré que la plupart des trains mûs par la vapeur sont partis de la gare Waterloo, ce matin, et que tout le service électrique fonctionne très bien.

Le calme en Hongrie

Le nouveau cabinet restera en fonction jusqu'à l'établissement d'un gouvernement régulier — Des rapports se contredisent au sujet de l'attitude des forces roumaines.

(Service de la Presse Associée).
Budapest, 3. — Il semble certain que le nouveau cabinet hongrois restera en fonction jusqu'à ses prochaines élections, qui auront lieu dans un mois. Ensuite le gouvernement régulier sera établi.

La Hongrie est dans le calme et les soldats servent à maintenir l'ordre. Tous les citoyens sont rentrés dans leurs foyers à 8 heures 30, dans la soirée.
Les troupes roumaines qui s'avancent vers Budapest ont fait halte à Havan et à Czogled.

AGITATEUR MIS A MORT
(Service de la Presse Associée).
Copenhague, 3. — Tiber Szamuely, qui passe pour avoir renversé le gouvernement de Bela Kun et pour avoir assumé une dictature, a été tué à la frontière par des gendarmes. On dit qu'il emportait avec lui une somme d'argent considérable.

BELA KUN EN AUTRICHE
Vienne, 4. — Bela Kun, l'ancien dictateur de la Hongrie, et ses collègues se sont réfugiés en Autriche pour éviter les désordres et d'inutiles effusions de sang.
On leur a permis de rester en Autriche jusqu'à ce que la Hongrie puisse les recevoir, mais ils n'auront pas le droit de faire de propagande politique.

LES ROUMAINS SERAIENT AUX PORTES
Paris, 4. — Les troupes roumaines sont entrées dans les faubourgs de Budapest hier, d'après une dépêche de Vienne.

JOURNAUX SUPPRIMÉS
Paris, 4. — Une dépêche de Budapest dit que les journaux soviets de Budapest ont été supprimés. La ville est calme, dit-on. Le bataillon des ouvriers maintient l'ordre.

Un pacha et un bey sont arrêtés

(Service de la Presse associée)
Constantinople, 4. — Le cabinet turc a donné ordre d'arrêter Mustapha Kamel pacha et Reouf Bey qui sont accusés d'avoir convoqué un congrès séparé et d'avoir organisé des bandes armées dans les régions de Smyrne et d'Erzeroum. Ils ont été arrêtés.
Une dépêche de Paris, datée du 7

GREVE QUI MENACE DE S'ETENDRE

Chicago, 4. — La grève des usiniers de chemins de fer qui dure depuis quatre jours et qui comprend 250,000 hommes menace de se répandre dans tout le pays.
Plusieurs milliers de grévistes se sont joints aux autres hier et un grand nombre d'autres se mettront en grève aujourd'hui. Dans plusieurs villes importantes, y compris la ville de Kansas, doivent voter aujourd'hui sur la grève.
Quinze cents usiniers de Superior, dans le Wisconsin, devaient quitter le travail aujourd'hui. A

LE TRAM ARRÊTÉ

Le pouvoir a manqué sur les circuits Papineau et Amherst à l'heure du dîner. Cet incident a obligé les gens à attendre quelque vingt minutes sans résultat et à les obliger à prendre des tramways en d'autres directions. Inutile de dire que les Montréalais ne s'habituent point à ces accidents qui arrivent un peu trop fréquemment aux usines de la compagnie qui nous donne un service-éclair.

LES CANDIDATS A LA SUCCESSION DE READING

Londres, 4. — Lord Lytton est mentionné par les journaux de dimanche comme candidat au poste d'ambassadeur anglais aux Etats-Unis. On dit aussi que James W. Lowther, speaker de la Chambre des communes à des chances de recevoir la succession de Lord Reading. Lord Lytton est estimé comme l'un des plus habiles des jeunes pairs.

LE DIFFÉREND SUBSISTE

Toronto, 4. — Les griefs entre la compagnie des tramways de Toronto et les ouvriers de la compagnie sont

GRÉVISTES SUR LEURS GARDES

LES PLOMBIERS DE L'ÉTABLISSEMENT FRASER NE SONT PAS PRESSÉS DE FOURNIR DES RENSEIGNEMENTS AUX JOURNAUX, QU'ILS JUGENT LA CHOSE DES CAPITALISTES. — UNE GRÈVE RÉGLÉE.

Le nouvelliste qui possède un peu de latin risque de le perdre à vouloir soutenir aujourd'hui le moindre renseignement des grévistes de l'établissement Fraser. L'agent d'affaires de ces ouvriers n'étant pas là pour mettre le représentant du *Devoir* au courant, celui-ci a dû ce matin, glaner ses informations au petit bonheur, et l'on peut dire qu'il n'a eu ni informations ni bonheur, du moins pour ce qui concerne la situation des grévistes. Ceux-ci remplissent l'un des bureaux du 417 Ontario de leurs débats acrimonieux. Aux premières questions que nous posons, au hasard, à l'un des auditeurs anglais du discours qui ce fait à ce moment en français, l'interpellé nous dit qu'il ne se soucie pas de s'épancher dans le sein des journaux, qui sont, dit-il, la propriété de capitalistes, voués à la lutte contre les intérêts des travailleurs, etc. Nous avons beau protester que personnellement, nous ne sommes pas capitalistes le moins du monde, notre homme reste muet dans le silence, en dehors du jugement sévère qu'il porte contre les ogres de la finance.

Force nous est donc de partir avec une seule nouvelle, recueillie d'ailleurs d'une autre source : le règlement, samedi soir, de la grève des employés de l'établissement de plomberie McKee. De M. Godin, nous apprenons qu'une cinquantaine de boulangers seulement sont encore en grève et qu'il y aura samedi prochain une grande assemblée de tous les membres de l'union.

Pas de nouveau à signaler ailleurs. Il se fait, actuellement, nous dit-on, un mouvement d'organisation parmi les ouvriers employés de Tooke.

DILEMME FACHEUX

Un contremaître de grande expérience, qui a passé par tous les stades de son métier, nous démontrait ce matin, une des conséquences pénibles des hausses générales, de salaires sans classification d'ouvriers, en nous signalant le cas d'un ouvrier que ses patrons ont dû congédier parce que, ainsi qu'il l'avait lui-même, il ne rendait pas de services proportionnés au salaire que l'union le forçait de se faire payer. Et pourtant, sans cette contrainte, l'ouvrier en question eût été disposé à ne se faire payer que pour sa valeur, ce qu'il eût évidemment jugé mieux que de se trouver dans le chemin.

CONVOCAION

Tous les membres du local 306 des employés de Commerce, gros et détail, sont priés d'être présents à l'assemblée régulière, mercredi le 6 du courant, au Monument National, chambre no 15, à 8 heures du soir. On y distribuera les nouveaux boutons de membres pour le prochain trimestre. Le comité de l'exécution fera aussi un rapport très important du travail qu'il a de fait jusqu'à ce jour.

Les membres ayant des billets à vendre devront venir faire leur rapport.

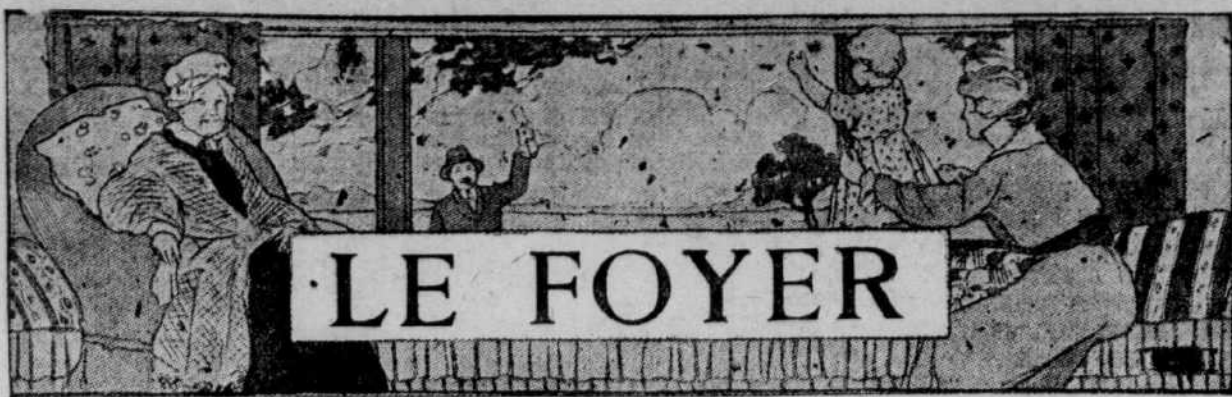
Par ordre, du Comité.

LA VENTE DE LA RÉCOLTE

(Service de la Presse associée)
Winnipeg, 4. — La vente de la récolte de blé de cette année a été discutée à un caucus des libéraux de la législature du Manitoba, hier soir, et quoiqu'une résolution n'ait été prise, l'opinion unanime a été que le Canada devrait avoir un marché ouvert avec les Etats-Unis, si ceux-ci en ont un, et que les prix des deux pays devraient être fixés d'après la même base.
Les délégués qui ont été choisis pour assister à la convention libérale ont reçu instruction de bien faire valoir les vues de la législature du Manitoba.
On a avancé de nombreux arguments contre le projet de fixer le prix de la récolte de blé pour 1919. L'assemblée a fait remarquer que le prix du blé était de \$2.85 sur le marché américain, tandis qu'au Canada il était de \$1.75 plus un bonus très variable.

LE RECORDER L'EXONERE

M. Armand Brosseau a été exonéré par le recorder samedi. Il avait à répondre de la mort de Louis Régénier, tué dans une collision d'auto, angle des rues St-Hubert et Rachel. Les témoignages des témoins ont enlevé tout soupçon de culpabilité sur sa mort. Me Benjamin Benoit occupait pour M. Armand Brosseau.



LE FOYER

Perdu en mer

C'était un de mes plus fidèles compagnons. Nous sortions ensemble depuis trois étés. Nous nous étions d'abord promenés tous les deux à la ville, fièrement, un jour de juin que j'étais dans le plus joli costume de soie blanche. Nous avions ensuite, un peu après, voyagé l'un avec l'autre; de Montréal à Sorel, en bateau, à l'heure du couchant, c'est si exquis qu'on s'en souvient pour bien longtemps. Et puis, il m'avait dès lors accompagné partout, au tennis, en canot, en pique-nique, en auto, et c'était un compagnon toujours discret, convenable, jamais gênant. Que de paysages nous avons vus, que d'émotions ressenties! Je me rappelle particulièrement certain jour bleu qui plus qu'un autre jour m'a touchée, une promenade sur le fleuve, un arrêt, un repos sur un rivage où se penchaient de beaux arbres, et où j'avais cueilli des fleurs de capucines. Nous nous aimions beaucoup, ce premier été.

Le second été nous nous aimions encore mais un peu différemment. Il n'était plus aussi nouveau. Cependant j'avais autant de plaisir à constater qu'il n'était pas loin, et, inlassable, prêt à me rendre service si je le réclamais. Nous étions dans un pays que je voyais pour la première fois, et il profitait de mes étonnements. Ma bonne humeur rejaillissait sur lui. J'adorais sortir au mauvais temps; il endurait sans rechigner de grosses pluies qui l'enlaidissaient; et vous devinez que

les jours clairs, il ne me quittait pas une minute, par peur que, sans lui, téméraire et imprudente, j'aie attrapé des coups de soleil. Alors, je ne pouvais pas le regarder sans reconnaissance, et sa présence me plaisait. En juin cette année, je me demandai: "Viendra-t-il à Percé avec moi? Allons-nous encore bien ensemble? Ne pourrais-je pas le remplacer?"

Il vint et je me félicitai de l'avoir. Je ne sortais pas une journée sans lui. Je l'aimais plus inconsciemment que la première année, mais j'y tenais, je tenais à ce qu'il fût toujours bien avec moi. Parfois, tout de même, je l'abandonnais sur la grève et m'en éloignais sans inquiétude. Un après-midi je l'ai prêté à mon amie Blanche. Je ne m'en passais que peu de temps, cependant, et l'autre matin, lorsqu'il s'est agi de partir pour l'aspé, j'ai décidé qu'il venait avec moi. Par ce jour excessivement ensoleillé, j'en avais besoin.

Nous nous en allâmes. La barque balançait à souhait. Je profitais de tout le paysage avec un ravissement sans pareil. Le vent ne nous ennuyait pas.

Au retour, j'eus un goût violent de silence, de liberté. J'abandonnai mon compagnon, et donnai ma tête à la brise marine. Je ne pensai plus à lui. J'étais à l'avant, à l'abri de la voile, toute seule. La mer était forte. La barque plongeait. J'étais contente, contente comme un enfant. Le ciel devint noir, orageux. Nous n'avons vu bientôt que les lumières

lointaines des phares, et la pluie lourde, fouettante se mit à tomber. C'était nouveau. J'aimais encore cela. Des éclairs sillonnaient la nue. Le tonnerre gronda. Je fus saisie d'étonnement à cet aspect inconnu pour moi jusqu'alors de la grande mer, et de Percé; car nous approchions et, dans un nouvel embrasement du ciel, nous aperçûmes le village.

Une fois sur terre, en route vers la maison, nous badinâmes sur la vague frayeur du retour mouvementé, et sur nos cheveux que la pluie avait odieusement collés à nos tempes. Et tout à coup, la mémoire me revint de mon inséparable compagnon: le je m'écriai: "Mon panama, mon pauvre panama que j'ai perdu!" Personne ne l'avait vu, personne ne l'a revu depuis. Hélas, il a roulé de la barque dans les flots. Vous me direz bien: il devait être démodé! Et je me dis: il n'avait pas de valeur, c'était un humble petit chapeau qui n'avait quasi rien coûté. C'est égal. Si je repense à sa fidélité, à sa bonté, aux souvenirs qu'il partageait avec moi, je le regrette. Pen sez donc! Il abrita du soleil et de la pluie, trois beaux étés de ma jeunesse, qui, va s'enfuir, de ma jeunesse qui s'écoule.

Michelle Le NORMAND.

Pensées choisies

Béni soit Dieu qui nous donne des amis et des fleurs, et qui fait l'amitié plus belle encore que les jardins et pour toutes les saisons.

Il y a dans ce beau sentiment de l'amitié chrétienne tous les caractères d'un don divin. On sent que cela vient du grand Dieu qui a voulu réparer nos cœurs par l'amour. L'amitié fortifie et tempère. Sans nous rien ôter de nos qualités propres, elle nous donne quelque chose de qualités de ceux que nous aimons, elle nous aide puissamment à braver, à vaincre les faiblesses du respect humain, que nous trouvons toujours à quelque degré sur le chemin du devoir et nous marchons avec plus d'assurance parce que nos amis sont là pour connaître, approuver, et au besoin rectifier le mouvement qui nous fait agir.

Louis VEUJOT.

Conseils pratiques

Prenez toujours une fourchette pour diviser un gâteau des anges, si vous voulez le servir avec avantage, et sans le masser.

Essayez d'ajouter une pincée de gingembre, la prochaine fois que vous ferez des beignets. Le goût en sera exquis.

En faisant de la gelée le sucre devra être ajouté chaud (chauffez-le au four) quand la gelée est à demi faite. Le moins longtemps le sucre et le jus cuiront ensemble, plus clair sera la gelée.

En faisant une sauce aux pommes ajoutez le sucre en dernier lieu. Si, au contraire, vous désirez que vos pommes conservent bien leurs formes, mettez le sucre dedans en commençant.

Les taches de fer rouillé disparaîtront si vous les trempez dans de l'eau de riz.

Frottez les cuillers d'argent qui ont été tachées par des œufs avec un peu de sel fin, et elles reprendront leur couleur claire.

AUTOUR DE LA MAISON

Procurez-vous tous les livres de Michelle Le Normand, en vente au "Devoir", et dans toutes les bonnes librairies à cinquante sous, plus cinq sous pour le port.

La bonne cuisine

GATEAU BRUN AUX RAISINS

Prenez une tasse de mélasse et de lait sur avec une demi-cuillerée à thé de soude, battre dedans; ou encore, à la place, une demi-tasse de lait en poudre et d'eau froide, et le quart d'une cuillerée à thé de soude, ou encore, une tasse de lait doux ordinaire. Ajoutez un œuf battu, un peu de sel, une demi-cuillerée à thé de gingembre, une demi-cuillerée à thé de muscade, et une demi-cuillerée à thé de cannelle, trois tasses de farine mêlée à deux pleines cuillerées à thé de poudre à pâte et une tasse de raisins épinglés. Faites cuire dans de petits moules.

JAMBON DANS LA POELE

Prendre du jambon cru, couper des tranches très minces, mettre dans la poêle avec un peu de beurre et deux morceaux de sucre que vous aurez pilés grossièrement.

Faites prendre couleur au jambon, des deux côtés également, mais avec précaution, car il durcirait beaucoup.

Retirez le jambon, dressez-le. Ajoutez un peu de vin blanc à la graisse restée dans la poêle, laissez faire un bouillon et versez sur le jambon.

GATEAUX LEGRS

Prenez trois œufs, deux tasses de sucre, une tasse de lait doux, une demi tasse de beurre, deux cuillerées à thé de crème de tartre, une cuillerée à thé de soda, trois tasses de farine.

BEIGNETS DE POMMES DE TERRE

Ecrasez dans une passoire deux ou trois bonnes pommes de terres qu'on vient de cuire à la vapeur. Salez et pétrissez avec à peu près autant de farine, de manière à obtenir une pâte bien liée, onctueuse et cependant assez ferme. Aplatissez au moyen du rouleau jusqu'à une épaisseur de deux lignes. Découpez en ronds au moyen d'un verre ou en rectangles, ou en losanges avec un couteau et faites frire à grande friture. Ces beignets enflent rapidement; retirez avec l'écumoire et servez chauds. Saupoudrez de sucre à volonté.

Une fois la pâte pétrie, aplatissez-la avec le rouleau, mais ne la tirez pas avec les doigts ni ne la transformez pas pour l'amincir, si vous voulez que le beignet enflé. Plus la pâte sera mince, plus croquant et meilleur sera le beignet.

FÊTE BELGE

Les Belges de la métropole ont fêté samedi le cinquième anniversaire de la fièvre et digne réponse de la Belgique à la sommation arrogante de l'Allemagne, le 2 août 1914.

M. A. J. de Bray, professeur, a souligné les principaux faits qui ont précédé et suivi ce drame émouvant, prologue de la grande tragédie. Il a félicité ses compatriotes de leur patriotisme ardent, ceux qui n'oublient point le culte des dates glorieuses de leur patrie et qui contribuent à travailler ainsi au bon renom de la Belgique.

Vêtements nets en tout temps

Les habits qui sont envoyés régulièrement à la Buanderie Toilet pour y subir le traitement de la Toilet sont retournés avec l'apparence de neufs.

En envoyant vos effets par intervalles à notre établissement, vous êtes assurés d'avoir une garde-robe digne du nom.

TOILET LAUNDRY

Company Limited

Tél. Up. 7640

"Nous soignons à votre convenance"

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Premier chapeaux d'automne

Nous annonçons

- les nouveaux bérêts de velours
- les nouveaux chapeaux en velours avec bord mou
- les nouveaux chapeaux de velours
- les nouveaux chapeaux de castor
- les nouveaux chapeaux de feutre avec plumes
- les nouveaux chapeaux à plumes d'autruche.

C'est probablement le plus grand, le plus varié et le meilleur premier envoi de modes d'automne que nous ayons jamais reçu si tôt de toutes nos saisons d'automne. En noir et dans une splendide variété des nouvelles couleurs d'automne.

Goodwin—Rayon des modes—Au premier.

Blouses en voile blanc

GRANDE VARIÉTÉ

Le voile dont sont confectionnées ces blouses est bien plus soyeux que ce qu'on trouve communément aujourd'hui sur le marché. Nous en avons un excellent choix, étant donné qu'il y en a dans toutes les dimensions depuis 36 jusqu'à 46, et qu'il s'y trouve quelque 40 différents styles. Les garnitures consistent en très jolies dentelles, entre-deux, broderies et points d'ourlets, posés de manière à donner les plus charmants effets. Encolure haute ou basse, presque toutes basses, ronde ou en forme de V. Nous pouvons recommander cette blouse de fabrication américaine pour leur parfait ajustement.

Prix de Goodwin, 1.95 et 2.95.

* * *

Bas en fil de filasse blancs pour dames

.35 LA PAIRE

En coton et fil de filasse blancs. Bons bas pour porter à la maison. Sans couture.

En fil de filasse de meilleure qualité, à .45, .49 et .79 la paire.

* * *

Vieilles fourrures remises à neuf

Ces fourrures que vous avez ne sont réellement pas vieilles. Avec un peu de réparation et de remodelage, vous serez surpris de la différence. Les commandes devraient être placées tout de suite.

Fourrures de Goodwin—Au premier.

La vente de meubles d'août

offre des occasions extraordinaires et sans précédent. La rareté qui se fait sentir de plus en plus devrait vous inviter à acheter maintenant les meubles dont vous avez besoin ou aurez besoin.

Au deuxième.

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.

Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.

Goodwin's LIMITED

TELEPHONE UPTOWN 7000

FEUILLETON DU DEVOIR

L'HOTEL LE TELLEMONT

par M. MARYAN

16

(Suite)

Mathée rougie, mais Toussaint n'y attacha pas d'importance non plus: pour elle, Mathée était aussi éloignée de son frère qu'une étoile. — Je l'ai trouvé tout à fait intéressant, dit posément Mathée. Il est pareil à vous, avec encore plus d'ardeur et d'imprévu... Et il n'était pas trop malheureux de vous quitter?

— Non, puisque c'était pour reprendre sa chère vie militaire... Il est parti avant-hier...

Comme il était déjà loin déjà en mer... Mathée sentit avec une sympathie extraordinaire le vide qu'il éprouvait son amie.

— Il doit tant remplir une maison! dit-elle d'un ton convaincu. Je suis fâchée pour vous que ce petit congé ait été si court.

— Nous en avons bien joui quand même. Remplir les journées, c'est se donner l'illusion de la vie.

— Racontez-moi l'emploi de vos vacances...

— Mais il faut chanter! dit Toussaint, consciencieusement.

— Oui, oui, mais seulement une demi-heure, et vous devez rester une heure entière, vous savez, répliqua Mathée avec un séduisant sourire.

Dites-moi ce que vous avez fait...

Toussaint décrivit ses délicieuses vacances. Sernin n'aimait pas beaucoup les musées; mais il était passionné de plein air. Ils étaient allés à Versailles, à Fontainebleau; ils avaient flâné dans Paris... dîné au restaurant... Et les yeux de Toussaint dansaient dans sa tête en racontant une si amusante excentricité.

— Et puis, ajouta-t-elle, nous avons gâté ma tante, et passé d'agréables petites soirées avec les Hémelles.

— Une des "Marie" a-t-elle charmé M. d'Yurbarram? demanda Mathée.

avec un sourire un peu contraint.

Elle attendait la réponse avec une anxiété qu'elle ne cherchait pas à analyser; mais Toussaint se mit à rire.

— Oh! non! il y en a quatre trop âgées pour lui; l'une des jeunes songe au couvent, et la dernière ne veut pas quitter sa mère.

— Et puis, dit vivement Mathée, il doit penser, ce qui est très légitime, à rendre de l'éclat à son vieux nom.

— De l'éclat? répéta lentement Toussaint, comme si elle creusait ce mot. Oh! non, pas comme vous l'entendez! Pas en y mettant une dorure d'emprunt, mais en faisant beaucoup de belles choses... au risque de sa vie, ajouta-t-elle avec un soupir involontaire.

— Ne trouvez-vous donc pas naturel qu'un officier brillant, ayant justement accompli de belles choses, apporte dans un mariage son épée et son nom en échange d'un peu d'argent?

— Oh! nous ne pensons pas à cela, dit Toussaint, sans même soupçonner qu'il pût y avoir une allusion dans les paroles de Mathée. Sernin est un romanesque. Quelque jour, il s'prendra d'une jeune fille rencontrée au cours de ses randonnées, et il se mariera selon son cœur, dût-il accepter la pauvreté pour sa vie entière.

La pauvreté! répéta-t-elle.

avec un petit rire clair, nous ne la craignons pas, c'est une si vieille connaissance!... J'allais presque dire: une vieille amie... Le bon saint François était inspiré lorsqu'il en fit sa dame et la montra au monde dans une auréole... Elle est l'inspiratrice du travail béni et salutaire; elle accoutume au sacrifice; elle allège l'âme de ce qui est dangereux ou inutile, elle la garde des liens encombrants... Et en même temps, elle donne aux petites joies, aux infimes superflus de ce monde, une si jolie valeur!... Vous ne jouissez guère plus, à force d'habitude, de votre promenade quotidienne au bois. Mais à moi, à qui le travail laisse si peu de loisirs, je suis heureuse comme un enfant d'y aller trois ou quatre fois l'an, fouler l'herbe cependant piétinée, et lever les yeux vers les feuilles vert tendre au printemps ou dorées par l'automne...

Et quand j'ai réussi une pauvre petite blouse à vingt-neuf sous le mètre, j'en suis aussi satisfaite que vous de vos si jolies toilettes.

— Oh! vous avez un caractère délicieux, et je crois, par moments, que vous êtes en effet plus heureuse que moi. Mais ne croyez-vous pas que la pauvreté déprime, aigrisse certaines natures?

— Certes, de même que la fortune épandric d'autres, et y jette la gé-

nérosité. Les riches orgueilleux et égoïstes, et les pauvres amers et méchants ne prouvent rien contre l'usage qu'on peut faire de l'une ou de l'autre chose.

— Mais les hommes! Qu'une jeune fille élevée comme vous dans un milieu distingué, mais modeste, où beaucoup de femmes travaillaient, accepte gaiement la seule situation qu'elle ait connue, je l'admets encore, à la condition que, ainsi que vous, elle ait une nature très haute et très souple. Mais un homme ne souffrira-t-il pas davantage de ce doublement, lui qui, lancé dans un monde plus vaste, se trouve en contact avec la richesse, qui côtoie tout ce qu'elle peut donner, qui l'envie ou la regrette, et qui est plus sensible qu'une jeune fille aux petites vexations d'amour-propre et aux privations?

Le visage de Toussaint s'altéra. Elle ne répondit pas tout de suite, et quand elle parla, sa voix était moins joyeuse.

— Oui, c'est vrai, il y a des tentations pour un homme pauvre, et peut-être des regrets. Je ne dis pas que Sernin n'en ait pas connus...

Pourquoi nommait-elle Sernin? Parce qu'il était sa pensée constante, ou parce qu'elle avait tout à coup l'intuition confuse que Mathée faisait allusion à sa destinée?

— Mais, reprit-elle d'un ton plus assuré, je sais qu'il ne pensera à rien de tout cela le jour où son cœur portera. La pauvreté a fait de lui un soldat généreux, au lieu de l'oisif, de l'inutile qu'il eût pu devenir sans la nécessité de gagner sa vie. Il s'est mesuré avec elle et s'y est adapté...

Il l'acceptera gaiement aux côtés d'une femme aimée, et estimera le bonheur au-dessus des satisfactions matérielles. Si nous vivions ensemble, — et je ne suis que sa sœur, — il ne souffrirait jamais du manque d'argent... D'ailleurs, je ne veux pas dire qu'il en souffre! Il reprit-elle avec énergie. Mais il est déjà si tard, et notre leçon n'est pas commencée! Vraiment, je suis confuse!...

Elle prit vivement la musique, et plaqua un accord. Et Mathée essaya en vain de causer pendant la demi-heure qui suivit.

XV

Le printemps était dans tout son éclat.

Il y avait un jardin derrière l'hôtel, et les arbres y avaient reverdi, cependant à grand-peine: ils étaient si vieux que la sève était lente à remonter dans leurs fibres durcies. Et puis, de hautes constructions surmontant les murs, le soleil n'avait guère d'accès dans ce jardin, très

frais d'ailleurs, avec ses pièces de gazon rectilignes, dont l'ombre et l'humidité rendaient le vert intense. Il s'y trouvait peu de fleurs: comment se fussent-elles épanouies sans soleil? Mais cette fraîcheur extraordinaire reposait les yeux, et contrastait avec deux ou trois statues de marbre, et les balustrades blanches de la terrasse.

Mme Le Tellemont avait décidé de donner une matinée, avec un lunch sous les arbres. (Elle disait: un goûter, de même qu'elle n'employait jamais la qualification étrangère de garden-party.)

La galerie ouvrait sur la terrasse par trois portes-fenêtres, et tout cela formait un cadre vraiment noble. Ce serait la première fête de ce genre qui aurait lieu à l'hôtel depuis que Mathée sortait. Jusqu'alors, Mme Le Tellemont s'était bornée à donner des dîners, et des soirées de musique très parfaites, mais tout à fait sériuses.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 45 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

La Vie Sportive

Ces quatre clubs sont sur un pied d'égalité

Un spectacle sans égal dans la Ligue Indépendante — Grandes victoires du Royal-Canadien et des Crescent.

Le Royal-Canadien et le Crescent se sont mis sur un pied d'égalité hier, avec les leaders lorsqu'ils ont triomphé des Lachine et des Métropole par 13 à 5 et de 6 à 5. Cette double victoire place les quatre équipes de la Ligue Indépendante sur un pied d'égalité.

Au delà de 3,000 personnes se trouvaient dans les estrades du National à cette occasion, malgré le concours de plusieurs autres programmes sportifs à Montréal pour la journée d'hier.

Henri Clément fut mis dans la boîte pour le Royal-Canadien, et il lança une partie de toute beauté. Sa spécialité semble être de tenir ses adversaires sur les buts lorsque quelques coups ou des erreurs les y ont placés. Il s'est révélé de nouveau des plus solides dans les moments critiques. Par contre, ce fut le département des lanceurs qui fut médiocre chez les Lachine. Lionel Desjardins, en qui le Lachine avait mis sa confiance, après sa grande victoire de dimanche dernier sur le Métropole, fut mis d'abord dans la boîte, mais il dut se retirer dans la cinquième après que le Royal-Canadien eut mis cinq coureurs sur les buts. Lafrance et Masse lui succédèrent sans succès.

Les deux Delisle ont eu une grosse journée au bâton, chacun ayant trois coups à son actif. Frank Delisle a apparemment pris la tête de la ligue grâce à sa tenue au bâton. La défaite du Métropole après qu'il eut compté ses cinq points dans la première manche a été l'une des surprises de la journée. Le lanceur Lahaie ne retira pas moins de 12 "diables bleus" sur ses balles rapides et décevantes, mais le support lui manqua en plusieurs circonstances, et des erreurs coûteuses contribuèrent à le tenir dans la trouble. D'un autre côté, Lahaie eut dans Guillaume, qui remplaça Evans sur la fin de la première manche, après que le Métropole eut fait ses cinq points, un adversaire sans égal. Guillaume tint le Métropole à un coup jusqu'à la fin de la partie, et ce fut Duplessis qui le mit à son crédit dans la neuvième.

La victoire du Crescent est singulièrement méritoire si on prend en considération que le club fut privé de son receveur-foile, Art Mullen, qui fut banni du jeu dans la première manche pour avoir trop ouvertement critiqué une décision de l'arbitre Bernard. Le voltigeur de gauche, Smith, se montra à la hauteur de la position en allant alors derrière le marbre remplir la difficile position de receveur. Il s'acquitta avec honneur de sa tâche. Mays, ci-devant du Métropole, s'alligna contre ses anciens équipiers et fit excellente figure.

Une collision dans le centre entre Griff et Pigeon sur un "fly" faillit priver le Royal-Canadien des services de Griff, qui fut publiquement secouru par le choc. On dut arrêter la partie plusieurs minutes afin de permettre à Griff de se remettre. La pluie a marqué les dernières reprises de la finale entre le Métropole et le Crescent. Une couple de décisions des arbitres furent critiquées, décisions que le Crescent n'eut pas tort de contester. Résultats détaillés des parties d'hier:

ROYAL-CANADIEN

Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Lamothe, Lf.	6	1	3	0	0
Griff, c.f.	6	1	1	0	1
Pigeon, r.f.	4	2	2	0	0

Les Indiens vainqueurs du club Saint-Arsène

Le lanceur Palmer se montre invincible et n'accorde que cinq coups réussis — Généreux fait un coup de circuit.

Les Indiens ont pris hier une éclatante revanche de la défaite qu'ils ont subie il y a une semaine aux mains du Saint-Arsène en battant ce dernier par 4 à 3 dans une partie fort intéressante jouée en présence de 3,500 personnes, au terrain des Shamrocks. Le lanceur Palmer a été invincible, n'accordant que cinq coups sûrs à ses adversaires. Seuls Grevier, Ménard, Cutter et Généreux ont placé ses balles en lieu sûr. Généreux a fait un coup de circuit, le deuxième de la saison, envoyant la balle par-dessus la haute clôture du terrain. Les Indiens ont fait un total de onze coups réussis sur les balles de Généreux. Palmer en a trois pour sa part, et Bates, Anderson et Bowman, deux chacun. Ce dernier a fait deux coups sûrs, en envoyant la balle à la clôture en une autre circonstance au commencement de la partie. Ménard, voltigeur de gauche du Saint-Arsène a saisi presque sur la clôture un coup frappé par le même Bowman. Un arrêt d'un coup de Cutter par Woods, à la première manche a été l'un des points saillants de la journée.

Ni l'un ni l'autre club ne comptait après la quatrième manche, et la partie se termina avec un résultat de 4 à 3. Les Indiens sont donc champions de la première série de la Ligue de la Cité.

SAINT-ARSENE

Ab.	R.	H.	P.	A.	E.
Rose, ss.	4	0	0	2	0
L. Miller, lf.	3	1	0	0	0
Grevier, 2b.	4	1	2	3	0

Les joutes de la N. L. U.

Le National et le Cornwall victorieux samedi dernier — Les Shamrocks défaits par 11 à 9 et Ottawa battu par 9 à 5.

Contre l'attente générale, le National a triomphé du Shamrock samedi, par le résultat de 11 points contre 9. Il a fait preuve d'un réveil surprenant, surtout après les pertes cruelles subies en ces derniers temps. C'est le sang nouveau qui a regaillardi l'équipe et l'a conduit à la victoire.

Trois mille personnes ont acclamé ce beau succès au terrain du National, à Maisonneuve. Corbell a fait très bonne contenance dans les buts en remplacement de L'Heureux, le vieux joueur disparu si soudainement. La défense s'est solennellement redressée autour de lui et a repoussé les assauts des rudes Irlandais. Ces derniers ont perdu confiance dans la troisième période et ce fut la débâcle complète dans la dernière.

Après la partie, le président Caron a félicité ses joueurs, et a ensuite offert un magnifique cadeau de six dollars à chacun. Avec un tel encouragement, tant du côté du public que de la direction de l'association, le National ne devrait plus perdre une partie.

Alignement :

National	Shamrock
E. Corbell	Brennan
J. Brossard	Brady
Lebeuf	Farney
Secours	McMillan
Lahue	Doran
Doutre	Alf. Kane
Degray	Centres
P. Langevin	Attaches
Dussault	Attaches
Wattier	Attaches
Vincent	Intérieur
Ballargeon	Extérieur
Substituts :	
National — Lantaigne, D. Pitre, Monette.	
Shamrock — Cleghorn, Camubell, Hyland, Conrick.	
Arbitres — MM. Albert Igeon et Eddy Robinson.	
Chronométristes — MM. J. Labrecque et D. Brown.	

SOMMAIRE

Première période :

1—Shamrock, P. Hyland.	9.30
2—National, Langevin.	2.00
3—Shamrock, Brady.	2.50

Deuxième période :

4—Shamrock, J. Walsh.	2.00
5—Shamrock, Roberts.	7.55
6—Shamrock, Roberts.	5.20
7—National, Wattier.	1.20

Troisième période :

8—National, Dussault.	0.50
9—National, Degray.	3.00
10—National, Dussault.	1.20
11—National, Degray.	3.40
12—Shamrock, J. Egan.	3.10
13—Shamrock, B. Walsh.	0.30
14—Shamrock, B. Walsh.	6.00

LE CONTRAT EST SIGNE ENTRE MATYSEK ET CABANA

Ces deux hercules se rencontreront pour le championnat le mois prochain — Les conditions

Les amateurs du sport des poids et halteres ont appris avec plaisir que Wilfrid Cabana avait accepté le défi de Anthony Matyssek et aujourd'hui nous sommes en mesure d'annoncer que le contrat entre ces deux hercules est signé et que la rencontre aura lieu vers le 15 septembre. Le contrat stipule que les deux hercules qui se mesureront pour le titre de champion du monde et un pari de \$1,000, chaque côté.

Nous, les soussignés : Wilfrid G. Cabana, de Montréal, et Anthony Matyssek, de Baltimore, Etats-Unis, acceptons de nous rencontrer dans un match de poids et halteres, pour le titre de champion du monde et pour un pari de mille dollars chaque côté aux conditions suivantes :

1. Cette rencontre aura lieu à Montréal, le ou vers le 15 septembre 1919.
2. Chaque concurrent exécutera dix tours de force, dont cinq chaque côté.
3. Le total des livres décidera de la victoire.
4. Les deux concurrents devront s'entendre pour choisir l'arbitre et la nomination de cet officier devra être faite le jour même de la rencontre. Si les deux concurrents ne peuvent s'entendre, l'arbitre sera choisi par un comité formé des rédacteurs sportifs de Montréal, et le choix par ce comité sera sans appel.
5. Les deux concurrents pourront se servir de poids de son adversaire pour exécuter les tours convenus : le même privilège sera accordé pour les appareils.
6. Tous les tours de force acceptés devront être exécutés de la même manière par les deux concurrents.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Les joutes de samedi et d'hier dans les séries des ligues de baseball majeures ont donné les résultats suivants :

LIGUE AMERICAINE

SAMEDI

Brooklyn, 3 ; St-Louis, 2.
Philadelphie, 4 ; Chicago, 1.
Boston, 2 ; Pittsburgh, 4.
New-York, 0 ; Cincinnati, 6.

DIMANCHE

Philadelphie, 1 ; Chicago, 7.
New-York, 4 ; Cincinnati, 0.
Brooklyn, 1 ; St-Louis, 2, 3.

LIGUE NATIONALE

SAMEDI

Cleveland, 12 ; Washington, 0.
Chicago, 3 ; Boston, 5, 1.
St-Louis, 3 ; Philadelphie, 1.
Detroit, 14 ; New-York, 8.

FÊTE CHAMPÊTRE QUI OBTIENT UN VERITABLE SUCCES

LE PREMIER PIQUE-NIQUE ANNUEL DE LA COMPAGNIE J. P. CHOQUETTE, AU PARC DU BOUT DE L'ILE, SAMEDI DERNIER, A ETE BIEN REUSSI. — LE RESULTAT DES DIFFERENTS CONCOURS.

Le premier pique-nique annuel des directeurs, actionnaires et employés de la compagnie J. P. Choquette, Limitée, qui a eu lieu samedi après-midi, au parc du Bout de l'île, a été couronné de succès, et les organisateurs méritent d'être félicités pour la façon dont les choses ont été faites, car tout a marché rondement et le programme était des plus intéressants.

Des huit heures du matin, les automobiles décorées arrivaient en face des quartiers généraux de la compagnie, rue La Montagne, et à 10 heures, toutes ces machines, remplies d'excursionnistes, se dirigeaient vers le Bout de l'île, en suivant le parcours suivant : La Montagne, Sherbrooke, Delormier, Sainte-Catherine, Boulevard Pie IX, et Notre-Dame jusqu'au terrain, situé près de l'hôtel Bureau. Le défilé comprenait vingt-trois voitures automobiles et cinq camions automobiles. Un tramway spécial avait aussi été retenu pour la circonstance, pour conduire les pique-niqueurs de Maisonneuve. L'arrivée se fit à 11 h. 30, et pendant que les marmottes préparaient la "bouillotte", les fervents du sport prenaient part à une joute de baseball entre deux équipes recrutées parmi les excursionnistes. L'équipe de M. Gauthier triompha par 6 à 2.

Le dîner fut des plus succulents et des plus joyeux et agrémenté par des discours prononcés par MM. l'échevin J. A. A. Brodeau, Z. Dubois, D. Courchesne, J. P. Choquette et autres.

Après le lunch, les courses furent disputées entre les actionnaires et les invités, puis y eut sauterie avec accompagnement de l'Harmonie de Maisonneuve, sous la direction du notaire Théo. Legault.

Bref, la fête fut des mieux réussies et tous les excursionnistes garderont longtemps un précieux souvenir de cette première fête champêtre organisée par cette importante maison d'affaires.

Voici les résultats des concours :

Concours de la ficelle :

1. M. A. Couture ; 2. Mlle Irène Dubois ; 3. M. L. G. Gauthier.

Cours de 100 verges, actionnaires et directeurs :

1. M. A. Couture ; 2. M. A. Ste-Marie ; 3. M. A. Dubois.

Cours de 25 verges, pour dames :

1. Mme E. Dubois ; 2. Mme E. Ste-Marie ; 3. Mme L. Laurence.

Cours des hommes gras :

1. M. L. Laurence ; 2. M. E. Dubois ; 3. M. E. Lamoureux.

Cours de femmes grasses :

1. Mlle I. Dubois ; 2. Mme R. Lewis ; 3. Mme E. Lamoureux.

Cours de demoiselles :

1. Mlle B. Laurence ; 2. Mlle A. Vernesey ; 3. Mlle L. Caron.

Cours de jeunes filles :

1. Mlle S. Charon ; 2. Mlle E. Renaud.

Cours à trois jambes :

1. MM. G. Bélanger et W. Masse ; 2. M. E. Laurin et L. Gauthier.

Cours des garçons :

1. E. Laurence ; 2. O. Laurence ; 3. H. Lapierre.

Cours handicap des directeurs :

1. M. Z. Dubois ; 2. M. D. A. Courchesne ; 3. M. E. Plante.

Cours à reculeurs :

1. E. Desautels ; 2. O. Laurence.

Concours de la bouteille :

1. L. G. Gauthier ; 2. O. Morin.

Concours du savon :

1. A. Lapierre ; 2. H. Quenneville.

Concours de la chausserie :

1. L. G. Gauthier ; 2. R. Routhier ; 3. E. Ste-Marie.

Cours pour les chauffeurs d'autos :

1. O. Séguin ; 2. A. Morin.

Cours à la cuillère :

1. Mlle E. Laurence ; 2. Mme E. Ste-Marie ; 3. Mme A. Dubois.

Cours pour les journalistes :

1. X. E. Narbonne, Le Devoir ; 2. T. Dorion, La Patrie ; 3. Aurèle Goyer, Le Canada ; 4. H. Lapierre, La Patrie.

A part ces différentes courses, il y eut une intéressante exhibition d'acrobatie par MM. Arthur Renaud et Séguin, ainsi qu'un match de lutte, entre ces deux athlètes. M. Arthur Giroux agissait comme arbitre.

De nombreux et riches prix furent distribués aux gagnants des diverses épreuves et la fête se continua jusque tard dans la soirée.

LE NATIONAL II EST VICTORIEUX SAMEDI ET HIER

Plus de 3,000 personnes ont applaudi la ligue Jacques-Cartier samedi au terrain Maisonneuve. La partie fut jouée avant la rencontre Shamrock-National mit en présence.

Ce dernier infligea un blanchissage en règle au club visiteur. Le résultat fut de 6 à 0. La partie ne dura que deux périodes par suite du retard du Rosemont à arriver au terrain.

D'un autre côté, quoique le résultat soit assez élevé la partie ne manqua pas d'intérêt. Le public fit une brillante ovation à nos intermédiaires. Plusieurs joueurs réguliers du Rosemont n'ont pu se rendre à la joute samedi, à cause de leur travail.

PARTIE DE DIMANCHE.

C'est devant une assistance d'au delà 1,200 personnes que le National II a compté un nouveau triomphe, hier après-midi, en battant le Rosemont par un résultat de 8 à 5.

La partie fut tout à fait intéressante, et dénuée de ruse, car il n'y eut aucune punition d'infirmité aux équipes des deux clubs. Malgré que les "Trinités violettes" aient joué samedi deux parties, une pour la ligue Jacques-Cartier et l'autre pour la N. L. U., ils ne laissèrent

poindre aucun signe de faiblesse et en revenant de leur rencontre d'avec le Rosemont hier après-midi ils auraient été prêts à rencontrer le St-Pierre-aux-Liens. Pitre, du National II, s'affirma bon compte en enregistrant quatre points. Vincent en a aussi compté deux.

En résumé la partie d'hier fut une belle exhibition de notre jeu national.

VICTOIRE DU CERCLE PAROISSIAL ST-ZOTIQUE

C'est en présence d'au-delà de quatre mille personnes que le Cercle Paroissial St-Zotique et l'Excelsior ont remporté les honneurs de la journée d'hier au terrain de St-Henri.

La joute de baseball, qui avait lieu entre l'Excelsior et le St-Zotique, a été gagnée par le premier, par 3 à 1, et la partie de crose entre le Cercle Paroissial et l'équipe du C.P.R., s'est terminée par une nouvelle défaite pour le second par 10 à 7.

Avant la joute C.P.R.-St-Zotique, le National III et le St-Zotique II ont joué une partie d'exhibition. Le National III a gagné par 8 à 1.

Voici l'alignement des deux équipes de la joute principale, ainsi que le sommaire de la joute :

Alignement :

St-Zotique	Buts	C.P.R.
Thomy	Points	Kelleher
Gevee	Courtois	S. Haspel
H. Langevin	Wattier	H. Hyland
Wattier	O. Secours	O. Secours
P. Langevin	Défenses	T. Scott
P. Lalonde	Défenses	W. Hamel
Degray	Centres	Alf. Kane
Lapensee	Attaches	W. Murry
Duchenes	Attaches	E. Leroux
Baillargeon	Attaches	F. Charlette
N. Lalonde	Int.	W. Walsh
D. Smith	Ext.	H. Scott
Thériault	Subs.	J. Haspel
Gagnon		Yeaman
Hinton		Degray
Fisher		

SOMMAIRE

Première période

1 St-Zotique, Jos. Duchesnes	2.00
2 C.P.R., H. Scott	1.00
3 C.P.R., W. Murry	6.00
4 St-Zotique, Jos. Duchesnes	3.00
5 C.P.R., H. Scott	1.00
6 St-Zotique, Duchesnes	1.00
7 St-Zotique, A. Lapensee	1.00
8 C.P.R., F. Charlette	2.00

Deuxième période

9 C.P.R., O. Secours	10.00
----------------------	-------

Troisième période

10 St-Zotique, S. Polier	3.00
11 St-Zotique, S. Polier	4.00
12 St-Zotique, Duchesnes	2.00
13 St-Zotique, N. Lalonde	8.00

Quatrième période

14 St-Zotique, Lapensee	4.00
15 C.P.R., Leroux	6.00
16 St-Zotique, Degray	2.00
17 C.P.R., Degray	5.00

Punitions : 5 minutes, Wattier, Hyland, Yeaman, Degray, Leroux, Poirier, Duchesnes, Degray, Charlette.

Arbitres : E. Dulude, F. Rorran.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion de moissonneurs

Plus 1/2 c. par mille au delà

EXCURSIONS LES 12 ET 19 AOUT 1919

De toutes les stations dans la province de Québec, aussi des stations dans la province d'Ontario—Toronto, Azilda et à l'Est.

PRIX DU RETOUR : 1/2 c. par mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$18, jusqu'au point de départ.

Pas de changements de Chars entre l'Est et l'Ouest sur le C.P.R.

Pour renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché, ou à

F. C. LYDON, agent pour le service des voyageurs, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

BUREAU DES BILLET : 141-145 rue St-Jacques, tél. Main 8125. Gares Windsor, Westmount, Place Viger et Mile-End.

Il faut 15,000 hommes les récoltes dans l'Ouest

OU PEUT SE PLACER TOUT DE SUITE

\$12 jusqu'à Winnipeg

Un demi-sou de plus du mille, au delà de cet endroit.

Pour le retour, un demi-sou de mille jusqu'à Winnipeg, plus \$18.

DATES D'EXCURSIONS

Les 12 et 19 AOUT

Lunches vendus sur les trains. Wagons spéciaux pour les femmes.

Pour plus amples détails, adressez-vous à l'agent le plus rapproché du C. N. R. ou écrivez au département général des voyageurs à Montréal, Qué.

Chemin de Fer National du Canada

Un train spécial part de Montréal (Terminus du Tunnel) à 2 h. de l'après-midi, les 12 et 19 août.

COMPAGNIE CANADIENNE TRANSATLANTIQUE

NOUVEAU SERVICE MONTREAL-HAVRE (FRANCE)

Départs : 7 et 18 août.

Prix : cabine, \$90.00 ; 3ème classe, \$60.00. Nous procurons passeports, Billets et renseignements obtenus aux

AGENCES DE VOYAGES JULES HONE 9 BOULEVARD ST-LAURENT

Tél. Main 2003, 2020, 4007. Montréal.

LA HONGRIE

Offre de paix aux Alliés

Le nouveau gouvernement établi à Budapest après la chute de Bela Kun a ouvert des négociations avec la Conférence de la paix — On lui répond de Paris d'observer les conditions de l'armistice — On espère une entente prochaine avec les modérés au pouvoir.

Paris, 4. — Le nouveau gouvernement hongrois, fondé après la chute de Bela Kun, vendredi, a envoyé, par l'entremise de la mission italienne, à Budapest, un message à la Conférence de la paix, pour lui demander d'établir des relations avec lui.

La Conférence en réponse a dit qu'elle espérait que le nouveau gouvernement hongrois se conformerait aux termes de l'armistice et que les relations économiques reprendraient dès qu'un gouvernement constitutionnel serait formé en Hongrie.

Le nouveau gouvernement de la Hongrie a en général la confiance des diplomates.

Presque tous les membres du gouvernement provisoire sont des socialistes de la droite ou de l'extrême droite et sont considérés comme ayant des idées modérées. Pierre Agoston passe pour un modéré.

M. Pierre Agoston, ministre des Affaires étrangères, est bien connu de plusieurs membres de la Conférence de la paix.

LA LOI MARTIALE A BUDAPEST

(Service de la Canadian Press.)

Londres, 4. — Budapest est rentré dans l'ordre, aujourd'hui, après la chute du gouvernement de Bela Kun. Le ministre de la Guerre, M. Haubrich, a été nommé dictateur et a déclaré la loi martiale. Les troupes connues sous le nom de soldats de Lenin ont disparu.

Le commandant de la mission italienne à Budapest a envoyé un message à M. Clemenceau, à Paris, disant que le nouveau gouvernement hongrois avait demandé l'armistice sur la base des récentes propositions des Alliés. Le gouvernement hongrois a aussi demandé qu'une ligne provisoire soit tracée sur la rivière Theiss.

BELA KUN SERA INTERNE A VIENNE

Copenhague, 4. — Bela Kun est arrivé à Vienne où il sera placé dans un camp d'internement.

Pierre Agoston, le ministre des Affaires étrangères, a accordé l'armistice politique pour tous les délits qui ont été commis pendant la durée du régime des soviets. Il a aussi décerné la protection à donner aux étrangers.

L'ordre règne dans Budapest et dans la région.

PROTESTATION CONTRE LE BLOCUS

Copenhague, 4 (Service de la Presse associée). — Bela Kun publie une proclamation qu'il a adressée à tous les pays pour protester contre le blocus économique des Alliés. Il est dit dans la proclamation que les Alliés et non la Hongrie ont violé les conditions de l'armistice, et puis on y lit :

"Nous devons persister dans notre lutte révolutionnaire. Nous ne sommes pas prêts à échanger notre affranchissement de l'exploitation, contre un plat de lentilles. Nous sommes convaincus que l'Entente n'atteindra pas son but et que les travailleurs seront capables de mettre fin au blocus qui a été établi contre nous."

L'AVANCE ROUMAINE VA CESSER

Paris, 3. — Le conseil suprême interallié a envoyé un message à l'armée roumaine qui est sur la rivière Theiss pour lui demander de cesser son avance sur Budapest immédiatement.

Le conseil n'a tenu aucune réunion régulière aujourd'hui mais ses membres attendent avec impatience des nouvelles du nouveau gouvernement hongrois.

La note que le Conseil suprême a envoyé au nouveau gouvernement hongrois par l'entremise de la mission italienne était rédigée en termes modérés. Le conseil dit que l'appui qu'il désire donner au peuple hongrois ne veut pas dire une hostilité au nouveau gouvernement.

La Roumanie et la Tchéco-Slovaquie, outre les autres Etats des Balkans, ont demandé le complet des

ANGLETERRE

DES PILLARDS A L'OEUVRE

LA POPULACE PROFITANT DE LA GREVE DE LA POLICE PREND D'ASSAUT DES ENTREPOTS DE VIVRES A LIVERPOOL ET FAIT LE SAC DES MAGASINS.

(Service de la Presse associée) Liverpool, 3. — A Liverpool, on profite de la grève des constables pour piller les magasins. Les loqs des quais la populace a pris d'assaut des entrepôts de vivres et s'est servi à souhait de jambon, de sucre, de riz et d'autres provisions.

Les autorités de la ville ont demandé l'aide des soldats des camps avoisinants. Les soldats sont en garnison dans la spacieuse salle St-Georges et le vaste espace qui est en face est rempli de camions. Il y a trois chars d'assaut. Les soldats, baïonnettes en fusil, montent la garde sur le plateau et dans les rues.

Samedi, la population cosmopolite qui habite un certain quartier de Liverpool et qui attend qu'une occasion pour mal faire, a profité de la grève des policiers, pour piller les magasins.

Les magasins de chaussures et les magasins de confections, ont été visités par ces gens, en quête de pillage.

On dit que la moitié de la police de Liverpool est en grève : 929 agents ont refusé de faire leur service, tandis que 961 sont restés à leur poste.

A la tombée de la nuit les citoyens de Liverpool étaient dans l'inquiétude. A minuit, une bande de pillards a livré un nouvel assaut aux magasins commerciaux dans les rues.

Les troupes se sont rendues sur les lieux du désordre mais elles n'ont pu l'empêcher. Les pillards ont continué à faire leur brigandage sous l'oeil des soldats qui montaient la garde. Ces derniers ont tiré sur la foule mais sans résultat. Les soldats se sont dispersés pour garder les rues, mais le pillage a continué de plus belle.

Les manifestants ont lancé des projectiles sur les soldats qui faisaient la garde. Les constables se sont enus, sur les émeutiers et en ont blessé plusieurs.

Après quelques heures un magistrat a vu la face des émeutes et la police et les émeutiers sont venus en conflit. Les militaires ont tiré en l'air et ont ensuite chargé sur la foule. Cependant les soldats semblaient craindre de blesser quelqu'un.

Au point du jour, les pillards sont retournés à leurs demeures, de même que les soldats sont retournés à leurs casernes. Les enfants ont continué à s'approvisionner de bonbons.

Pendant la journée, le pillage a continué. Les soldats ont été appelés. A leur arrivée les manifestants se sont enfuis. Une manufacture de sucre a été pillée, de même qu'un établissement d'emballage de bière. Quelques-uns ont roulé des barils de bière dans la rue et la foule est venue s'abreuver avec des tasses et des verres. Ce fut une orgie. Les soldats sont arrivés sur les lieux. Les manifestants ne s'en sont pas effrayés et ont commencé à danser autour d'eux.

Le secrétaire du lord-maire a dit que la situation n'était pas changée. Les autorités sont toujours décidées à ne pas reprendre les constables qui sont en grève.

Cet après-midi comme quelques-uns étaient à piller un établissement d'emballage de bière, des soldats sont arrivés. Comme ils n'étaient pas nombreux ils ont renfermé les pillards et ont demandé de l'aide. Ils ont eu du renfort. Alors les soldats ont fait monter les prisonniers dans des camions et les ont conduits en prison.

Mais la foule a suivi les camions en criant et en jetant des projectiles sur les soldats. Ces derniers ont été grièvement blessés.

Liverpool est menacé d'une grève de boulangers. Le lord-maire a conseillé à la population de s'approvisionner de pain.

RIEN DE CHANGE A LONDRES.

Londres, 3. — La grève des policiers est à peu près dans la même situation. A Birkenhead, en face de Liverpool, 96 policiers sont en grève sur 225. L'acte des émeutes a été lu. Le pillage des magasins s'est fait sans scrupule.

Les boulangers en grève ont décidé de continuer à chômer. Les mineurs du Yorkshire sont encore en grève.

Six cents mécaniciens de Londres se sont mis en grève ce matin. Les édifices publics de Londres sont gardés par les soldats.

NOUVELLES DE GRANBY

Granby, 4. — M. le curé Lamoureux a fait hier, au prône, un plaidoyer convaincant en faveur de la C. O. C. (Corporation ouvrière catholique), l'organisation la plus propre à assurer l'avantage tant matériel et spirituel de la classe laborieuse catholique de la ville.

Il a mis ses fidèles en garde contre les dangers qu'offre l'enrôlement des ouvriers dans des unions étrangères et il a étayé sa thèse de données très solides, faisant toucher du doigt le bien que l'accomplissement de Granby par l'organisation nationale catholique qui déjà y groupe un grand nombre d'ouvriers.

Granby a reçu samedi soir et hier la visite de la chorale de St-Vincent-de-Paul de Montréal. Les joyeux excursionnistes étaient accompagnés de M. l'abbé Robert, représentant de M. le curé Boissonnault. Ils ont exécuté à la grand-messe un programme musical qui a été fort goûté. M. Ph. E. Biron, maître de chapelle, dirigeait le chœur, et Mlle Noël, organiste, accompagnait les chants. Les solistes ont été MM. J. Allaire et A. L. Bernier, ténors, V. Pelletier et A. Valade, basses. Après une journée passée très agréablement, les voyageurs sont retournés à Montréal dans la soirée.

A OTTAWA

UN FROMAGE POUR CARVELL

LE MINISTRE DEMISSIONNAIRE SUCCEDE A M. DRAYTON A LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER AVEC DES APPOINTEMENTS DE \$12,500 PAR AN.

Ottawa, 4. — Le premier ministre a fait connaître ce matin les changements survenus dans le cabinet à la suite de la démission de sir Thomas White, et il a rendu publique la correspondance échangée entre ce dernier et lui-même, et dans laquelle ne se trouvent que des compliments mutuels.

M. White invoque sa santé et ses affaires pour se retirer de la vie publique, et M. Borden lui fait tous ses remerciements et ses bons souhaits.

Sir Henry Drayton a été assermenté ce matin vers onze heures comme ministre des Finances et M. F.-B. Carvell est nommé à sa place président de la commission des chemins de fer, aux appointements de douze mille cinq cents dollars par année.

La nomination de M. Carvell excite beaucoup de surprise et de commentaires, et l'on dit qu'elle sera loin d'être populaire dans l'Ontario et qu'il n'en faut pas plus pour compromettre l'élection du nouveau ministre des Finances, M. Drayton, s'il se porte candidat dans Toronto-Nord, que sir George Foster doit prochainement ouvrir par sa démission. Cependant le premier ministre a refusé de s'engager sur ce point et n'a pas indiqué dans quelle circonscription se présentera M. Drayton. On fait remarquer que celui-ci est l'un des auteurs du célèbre rapport Ackworth-Drayton qui recommandait l'acquisition du Grand-Tronc par l'Etat, et comme le gouvernement est décidé à suivre cette ligne de conduite, il est tout indiqué de lui confier l'exécution de son propre plan.

Le nouveau ministre de l'Agriculture sera M. Tormie, de Victoria, C.-A., président d'une société d'éleveurs de l'Ouest. C'est un orateur monotone et de peu d'intérêt mais on le dit fort compétent en matière d'élevage. Il n'est pas encore assermenté mais il a télégraphié son acceptation. On aura donc ainsi deux ministres fédéraux de la Colombie car il est entendu que lorsque M. Burrell se retirera on lui donnera un successeur de la même province, probablement M. Stevens, de Vancouver, ou M. Green, de Kootenay. Une autre nomination est celle du major Thompson à la présidence des pensions et le major Margeson fera partie de la même commission. La présidence des pensions était devenue vacante par la démission de M. J. K. L. Ross, de Montréal, il y a quelques mois, et le personnel de cette commission est maintenant au complet.

LETRE DE M. WHITE

Voici la lettre que sir Thomas White, ministre des Finances démissionnaire, a envoyée à sir Robert Borden.

Cher sir Robert Borden, Avant votre départ pour l'Angleterre, en novembre dernier, j'ai demandé à me remettre de ma charge de ministre des Finances. Je vous ai dit que ma santé avait été affaiblie par un travail assidu et prolongé et par les responsabilités très graves qui ont pesé sur mes épaules durant la période de la guerre ; et que mes affaires personnelles que j'ai dû négliger depuis huit ans, demandaient que je retrasse dans la vie privée.

A votre demande, j'ai consenti à rester dans le cabinet et à remplir les fonctions de premier ministre durant votre absence outre-mer, avec l'entente qu'à votre retour vous accepteriez ma démission. C'est pourquoi je vous offre ma démission comme ministre des Finances afin que je prenne un repos immédiat. Si vous avez besoin de mes conseils ou de mon concours vous me trouverez toujours prêt à vous rendre service. Je suis heureux de vous dire que je pars en bons termes avec tous mes collègues, envers qui j'entretiens des sentiments d'estime et d'amitié. Je ne puis assez vous remercier de la considération et de la courtoisie que vous m'avez témoignées et qui me sera toujours un bon souvenir à travers la période de crise par laquelle a passé le Canada.

Avec beaucoup de considération, croyez-moi, (Signé) THOMAS WHITE.

LETRE DE M. BORDEN

Lettre de M. Borden à M. White : Cher M. White, Point n'est besoin de vous assurer que moi et mes collègues avons reçu avec les plus profonds regrets votre décision finale de vous décharger de vos fonctions de ministre des Finances. Ce serait aussi les sentiments de tout le peuple canadien en bloc. Durant votre administration et en particulier depuis les cinq dernières années, vous avez résolu des problèmes très grands et très difficiles, et vous avez atteint des résultats qui, voici cinq ans, eussent paru tout à fait irréalisables. Peut-être plus que tout autre, j'ai été en mesure de me rendre compte de l'habileté éclatante de l'application intense à votre devoir, de la large compréhension de la situation financière du monde et de l'énergie sans relâche que vous avez apportées à l'étude de ces questions. Vous avez dû tenir compte et vous occuper de considérations d'une grande importance non seulement pour le présent, mais aussi pour les intérêts futurs de votre pays.

Depuis le début, j'ai reçu de vous la coopération la plus loyale et la plus cordiale, et votre collaboration aux affaires publiques me laissera toujours les plus agréables souvenirs.

J'avais espéré, malgré ce que vous m'avez dit dans votre lettre, que vous pourriez continuer à remplir, durant une autre période, les très importantes fonctions de la position que vous abandonnez. Je vous dois, cependant, de vous exprimer ma compréhension et mon appréciation des raisons personnelles qui ont motivé votre décision.

Avec mes meilleurs souhaits, bien à vous, (Signé) R. L. BORDEN.

Dupuis Frères

Pour DEMAIN, MARDI

EXTRA SPECIAL

Ecoulement de toutes nos lignes désassorties d'argenterie, à des prix de grande réduction.

53 articles : corbeilles à gâteaux, plats à fourger, assiettes à pâté, bonbonnières, porte-cartes, huilières, corbeilles à pain, sucriers et crémiers, théières, cafetières, plats couverts pour les fruits, supports pour rôties, jarres à marmelade, assiettes à beurre, beurriers, salières et poivrières. Quelques-uns de ces articles sont légèrement endommagés. Valant 2.79 jusqu'à 6.50 pour... Au premier.

CHEMISES et BLOUSES à jolies rayures de couleurs pour garçonnets. Manchettes molles ou empiquées, avec ou sans collette. Quantité limitée. Valeur spéciale... 4.49

Pas de commandes par poste ou téléphone. Au rez-de-chaussée.

300 JUPES LAVABLES en reps, duck et jean, jolis genres nouveaux, poches et ceinture. Grands assortiments. Valant 1.50, 2.00 et 2.25. Pour écouler mardi... 1.98

DEMI-BAS de coton pour enfants. Tan, noir, blanc. Pointures 4 1/2 à 8 1/2. Rég. 25 à 35. Spécial... 1.14

TABLIERS COUVRE-TOUT pour dames. Indiennes de fantaisie de bonne qualité, dessins pâles ou foncés, manches courtes avec poignets, poches et ceinture. Grandes grandeurs, 36 à 44. Rég. 1.98 pour... 1.69

300 VADROUILLES triangulaires à l'huile de cèdre pour les planchers. Aussi linges huilés prêts pour l'usage. Rég. 75 pour... 1.59

300 BOUTEILLES d'huile de cèdre Sterling, grande grandeur. Spécial... 1.39

Au sous-sol.

Complets lavables

COMPLETS LAVABLES pour garçonnets de 3 à 8 ans. Genre Buster.

En duck bleu uni.

En duck blanc.

En guingant rayé brun et blanc.

En guingant rayé bleu et blanc.

1er lot. Valeur de 2.00 pour... 1.39

2ème lot. Valeur de 2.50 pour... 1.89

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE DUPUIS

SPECIAUX POUR MARDI

Riz spécial fin, 3 lbs. ... 25

Orge mondé (barley), 3 lbs. ... 22

Purée de tomates, 2 btes ... 23

Confitures Banner, chaudière 4 lbs. Rég. 75 pour... 69

Fèves au lard Clark, bte 1 lb. ... 23

Gelée de table Bee, 3 paquets... 23

Sirop rafraichissant de Guava, bte 1 lb. Rég. 35 pour... 23

Meilleure moutarde préparée, grosse jarre... 25

Au sous-sol.



Au rayon des chaussures pour hommes

243 paires de BOTTINES pour hommes. Canevas blanc, marque Fleet Foot de première qualité. Pointures 5 1-2 à 7. Valeur de 2.00 pour... 1.29

Au rez-de-chaussée.

RAYON D'OPTIQUE

LUNETTES de couleur pour touristes.

Au premier.

CARPETTES

CARPETTES en paille japonaise reversible, belle qualité et jolies couleurs. Grands—

2 x 3 verges. Spécial... 3.25

3 x 3 verges. Spécial... 5.25

3 x 3 1/2 verges. Spécial... 6.00

3 x 4 verges. Spécial... 6.95

4 x 5 verges. Spécial... 9.00

CARPETTES de tapisserie anglaise, jolis dessins. Grands—

2 1/2 x 3 verges. Spécial... 15.00

2 x 3 verges. Spécial... 21.00

3 x 3 1/2 verges. Spécial... 24.00

3 x 4 verges. Spécial... 27.00

CARPETTES UNION sans couture pour chambres ou petits boudoirs. Très jolies et durables. Grands—

2 x 3 verges. Spécial... 8.00

2 1/2 x 3 verges. Spécial... 10.00

3 x 3 verges. Spécial... 12.00

3 x 3 1/2 verges. Spécial... 13.75

CARPETTES en foin Crex, très épaisses et très durables. Grands—

3-4 x 1-2 verge... 2.90

1 x 2 verges... 4.25

2 x 3 verges... 15.50

2-3 x 3-4 verges... 20.50

3 x 4 verges... 23.75

CARPETTES "AXMINSTER" sans couture, genre Oriental, beaux dessins pour boudoir ou salle à manger. Grands—

7 1/2 x 9 pour... 65.00

9 x 10 1/2 pour... 97.00

9 x 12 pour... 110.00

10 1/2 x 12 pour... 127.00

10 1/2 x 13 1/2 pour... 135.00

CARPETTES VELOURS, choix de jolis dessins et couleurs. Grands—

2 1/2 x 3 pour... 32.50

3 x 3 1/2 pour... 42.50

3 x 4 pour... 47.50

3 1/2 x 4 pour... 55.50

3 1/2 x 4 1/2 pour... 66.50

CARPETTES BALMORAL, sans couture, qualité épaisse, dessins orientaux, belles couleurs. Valeur extraordinaire. Grands—

2 1/2 x 3 pour... 27.00

3 x 3 pour... 33.00

3 x 4 pour... 43.00

3 x 4 1/2 pour... 38.00

FELTOL, couverture de plancher à base de feutre. Qualité épaisse et durable. La verge carrée... 59

LINOLEUM anglais, 2 verges de largeur, grand choix de beaux dessins. Prix, la verge carrée... 1.50

Au troisième.

DEUX GRANDS SPECIAUX

GROS COTON à rouleau Union, fini souple, désirable. 1.18 1/2 aussi pour linges à essuyer la vaisselle. La verge... 1.19

SERVIENTTES DE TABLE damassées blanches, dessins assortis, qualité sans apprêt. 6 pour... 1.19

Au rez-de-chaussée.

Vente d'articles pour la cuisine et la maison



PORTES MOUSTIQUEAIRES, très bien faites. Quatre grandeurs :

2-1-2 x 6-1-2 pieds.

2-5-6 x 6-5-6 pieds.

2-2-3 x 6-2-3 pieds.

3 x 7 pieds.

Pour écouler, au choix.

à... 1.59

TUE-MOUCHE. Rég. 10 pour... 67

CHASSIS MOUSTIQUEAIRES à extension. Pour écouler.

Rég. 39 pour... 29

Rég. 49 pour... 39

Rég. 60 pour... 49

Rég. 75 pour... 59

Rég. 85 pour... 69

Rég. 1.15 pour... 95

GLACIERES à écouler.

Rég. 10.95 pour... 9.95

Rég. 13.95 pour... 12.45

Rég. 16.95 pour... 14.95

Rég. 18.95 pour... 16.95

Rég. 33.95 pour... 29.95

Rég. 34.95 pour... 29.95

Rég. 37.50 pour... 32.50

Rég. 44.00 pour... 35.50

Rég. 47.50 pour... 32.50

EPOUSSETTES de laine blanche pour murs et plafonds. Long manche. Rég. 1.25 pour... 98

EPOUSSETTES de corde pour murs et plafonds. Long manche... 59

EPOUSSETTES de plume souple, pour bibelots, etc. Rég. 95 pour... 79

Au sous-sol.

Dupuis Frères

</